

# Rapport d'activité 2023



# Sommaire

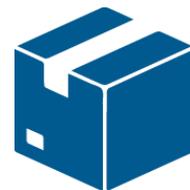
## Table des matières

<b>ACTIVITES</b> .....	<b>4</b>
I.    I. TRANSFERTS ET TRAITEMENT DES COLLECTIONS.....	4
1) <i>Transferts de documents effectués au cours de l'année 2023</i> .....	5
2) <i>Recueil des besoins pour la programmation 2024-2025</i> .....	16
3) <i>Traitement des collections</i> .....	26
II.   COMMUNICATION DES DOCUMENTS.....	32
1) <i>Evolution des communications</i> .....	32
2) <i>Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents</i> .....	36
III.  CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES (PCP) .....	37
1) <i>Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques</i> .....	37
2) <i>Soutien du CTLes aux PCP</i> .....	40
3) <i>Participation du CTLes aux PCP pour ses propres collections</i> .....	43
<b>MOYENS</b> .....	<b>46</b>
I.    RESSOURCES HUMAINES.....	47
1) <i>Effectifs</i> .....	47
2) <i>Promotions obtenues en 2022</i> .....	49
3) <i>Télétravail</i> .....	49
4) <i>Formation continue</i> .....	50
5) <i>Voyage d'étude à Strasbourg</i> .....	51
6) <i>Visite du dépôt légal</i> .....	51
7) <i>Mise en place du comité social d'administration (CSA)</i> .....	51
8) <i>Renouvellement partiel du conseil d'administration (CA)</i> .....	51
9) <i>Egalité femmes-hommes</i> .....	52
10) <i>Rapport d'inspection santé et sécurité au travail</i> .....	53
II.   BUDGET.....	54
1) <i>Compte financier</i> .....	54
2) <i>Suivi du budget</i> .....	54
3) <i>Fiabilisation de l'actif</i> .....	61
4) <i>Gestion courante de l'établissement</i> .....	61
III.  BATIMENTS .....	65
1) <i>Inspection installation classée protection de l'environnement (ICPE)</i> .....	67
2) <i>Travaux de rénovation</i> .....	67
3) <i>Mise en place d'un système de protection du travailleur isolé (PTI)</i> .....	67
4) <i>Réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges</i> .....	68
IV.  INFORMATIQUE.....	69
1) <i>Parc informatique du CTLes</i> .....	69
2) <i>Flora : catalogues et plateforme de travail collaboratif des PCP</i> .....	69
3) <i>Projet de réinformatisation</i> .....	69
4) <i>Base de gestion de la conservation partagée des périodiques</i> .....	70
5) <i>Évolution des applications comptables, gestion des horaires et gestion de la paie</i> .....	70
6) <i>Visiodoc</i> .....	71
<b>ORIENTATIONS POUR 2024</b> .....	<b>72</b>
1) <i>Activités liées aux collections</i> .....	73

2)	<i>Domaine informatique.....</i>	<i>73</i>
3)	<i>Gestion financière.....</i>	<i>74</i>
4)	<i>Ressources humaines.....</i>	<i>75</i>
5)	<i>Perspectives immobilières.....</i>	<i>76</i>

# ACTIVITES

I.



# I. Transferts et traitement des collections

## 1) Transferts de documents effectués au cours de l'année 2023

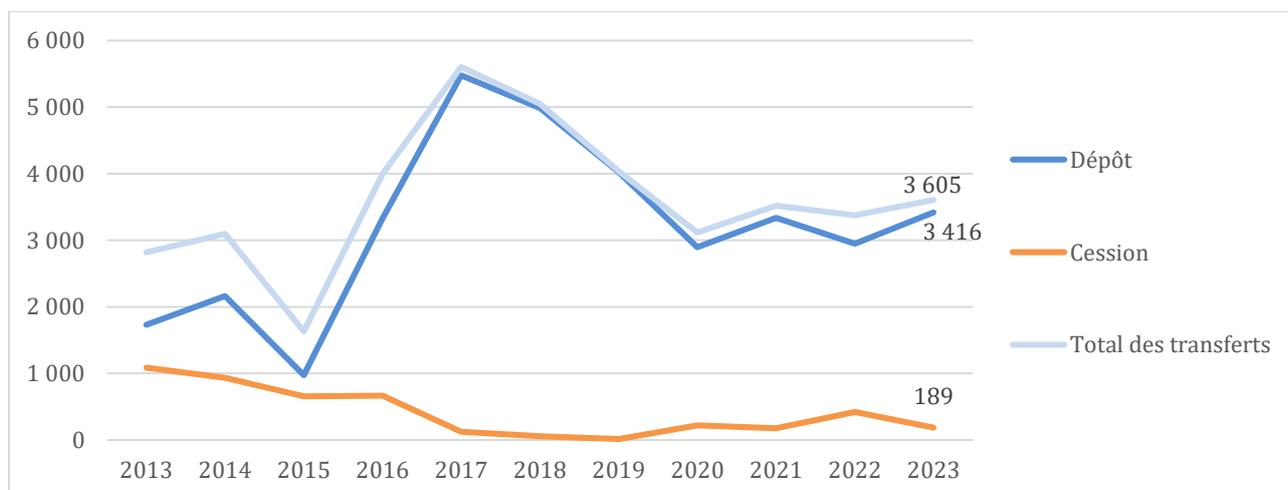
### 1. Documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions

En 2023, le CTLes a reçu **3 605 mètres linéaires** de collections en provenance de **7 bibliothèques**. On continue d'observer le déséquilibre majeur entre les dépôts (95 % des versements en 2023) et les cessions (5 %). Dans le cas du « dépôt », les bibliothèques versantes restent propriétaires de leurs collections et louent les espaces de stockage correspondants au CTLes. Elles continuent de recevoir et gérer les demandes de prêt entre bibliothèques, qu'elles re-routent au CTLes.

Or, seule la « cession » permet au CTLes de développer une collection unifiée, dédoublonnée, à la conservation et à la communication rationalisées, pour un bénéfice collectif.

### EVOLUTION DES DEPOTS ET CESSIONS DEPUIS 2013

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépôts en mètres linéaires	1 730	2 160	974	3 334	5 477	4 989	4 023	2 894	3 339	2 950	<b>3 416</b>
Cessions en mètres linéaires avant dédoublonnage	1 087	935	658	665	126	59	15	222	178	424	<b>189</b>
Total des transferts en mètres linéaires	<b>2 817</b>	<b>3 095</b>	<b>1 632</b>	<b>3 999</b>	<b>5 603</b>	<b>5 048</b>	<b>4 038</b>	<b>3 117</b>	<b>3 517</b>	<b>3 374</b>	<b>3 605</b>



Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a reçu 31 versements, soit à peu près le même nombre d'opérations qu'en 2022, pour un nombre de mètres linéaires légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent (3 605 mètres linéaires contre 3 374 mètres linéaires, soit une hausse de 231 mètres linéaires).

Tout au long de l'année 2023, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes, pour chaque transfert est supérieure à celle enregistrée en 2022, avec 116 mètres

linéaires contre 109 mètres linéaires précédemment.

Des créneaux de travail avaient en outre été réservés lors de la programmation pour traiter 812 mètres linéaires de stockage provisoire transformé en dépôt (cf. partie 1.2 « Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire »), ce qui porte à un total de 4 417 mètres linéaires le volume de collections traitées par les équipes en 2023.

Le tableau de la page suivante indique la liste des opérations programmées en 2023.

	WE et jours fériés
	Fermeture CTLes
	Transformation de dépôt en cession / Retours définitifs
	Transfert : Cession
	Transfert : Dépôt
	Transformation de stockage provisoire en dépôt ou cession

## LISTE DES OPERATIONS REALISEES EN 2023

	2023												
Janvier	Transfert 1 INHA 108 ml			Transfert 2 INHA 100 ml			Transfert 3 INHA 100 ml			Transfert 4 INHA 100 ml			Transfert 5 Sorbonne Université
Février	(Géosciences) 100 ml	Transfert 6 Sorbonne Université (Géosciences) 100 ml			Transfert 7 Sorbonne Université (Géosciences) 100 ml			Transfert 8 BIS 120 ml			Transfert 9 BIS		
Mars	120 ml		Transfert 10 BIS 120 ml			Condorcet SP > dépôt (FMSH philo) 92 ml			Condorcet SP > dépôt (FMSH philo) 92 ml			Condorcet SP > dépôt (FMSH philo) 92 ml	
Avril	Transfert 11 Université de Paris (BIUS médecine pharma) 88 ml (Annulé)			Condorcet SP > dépôt (FMSH psy) 107 ml			Condorcet SP > dépôt (FMSH psy) 107 ml			Condorcet SP > dépôt (FMSH psy) 107 ml			
Mai	Transfert 12 FNSP 120 ml			Transfert 13 FNSP 120 ml			Dépôt > Cession Retours définitifs		Transfert 14 FNSP 120 ml			Transfert 15 FNSP	
Juin	120 ml		Transfert 16 FNSP 120 ml			Transfert 17 FNSP 120 ml			Transfert 18 FNSP 120 ml			Dépôt > Cession Retours définitifs	
Juillet	Transfert 19 FNSP 120 ml			Transfert 20 FNSP 120 ml			Transfert 21 FNSP 120 ml			Dépôt > Cession Retours définitifs			
Août	Dépôt > Cession Retours définitifs			Dépôt > Cession Retours définitifs			Dépôt > Cession Retours définitifs		Dépôt > Cession Retours définitifs			Dépôt > Cession Retours définitifs	
Septembre	INHA SP > dépôt 92 ml			INHA SP > dépôt 92 ml			INHA SP > dépôt 92 ml			Tranfert 22 BIS 120 ml			
Octobre	Transfert 23 BIS 120 ml			Transfert 24 BIS 120 ml			Transfert 25 BIS 120 ml			Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 26 BIS
Novembre	120 ml		Transfert 27 BIS 120 ml			Transfert 28 BIS 120 ml			Transfert 29 BSG 74,61 ml			Transfert 30 BIU Cujas 73 ml	
Décembre	Transfert 31 Université de Paris (BIUS médecine périos) 100 ml			Transfert 32 Université de Paris (BIUS médecine périos) 100 ml			Transfert 33 Université de Paris (BIUS médecine thèses) 75 ml						

## VENTILATION PAR TYPE DE DOCUMENTS EN METRES LINEAIRES

Monographies Dépôt	Monographies cession	Périodiques dépôt	Périodiques cession	Thèses dépôt	Thèses cession
2 919,92	0,00	496,28	141,36	0,00	47,60
2 919,92		637,64		47,60	
<b>3 605,16</b>					
80,99%	0,00%	13,77%	3,92%	0,00%	1,32%
80,99%		17,69%		1,32%	
<b>100,00%</b>					

Les documents reçus en 2023 ont été pour une grande majorité des monographies (80,99 %), à l'inverse de l'année 2022 où le CTLes avait reçu 26,59 % de monographies et

68,57 % de périodiques (17,69 % en 2023). La part des thèses reste faible (1,32 % en 2023 et 2,91 % en 2022).

### 2. Documents réceptionnés au titre du stockage provisoire

Le stockage provisoire s'adresse aux établissements ayant un besoin de vider temporairement des locaux pour une mise en sécurité d'urgence de collections ou des travaux de rénovation. Les demandes sont

soumises à l'approbation du conseil d'administration. Les collections ne sont pas signalées dans le système d'information du CTLes ni disponibles en communication, avant leur retour dans leur établissement.

#### Cas particulier du Campus Condorcet

L'unification des collections du Campus Condorcet issues d'une cinquantaine de bibliothèques s'est faite entre 2019 et 2021 dans les magasins du CTLes. Après l'ouverture de l'Humathèque du Campus Condorcet en 2021 (Grand équipement documentaire à l'époque), il a été convenu que les collections restant au CTLes seraient progressivement transformées en dépôt, dans le cadre du plan de charge année après année, d'un travail de fond estimé à plus de 20 ans. L'opération a été entamée en 2023. Au 31 décembre 2023, ces collections occupent 11 207,92 mètres linéaires de stockage provisoire sur étagères et 7 481,49 mètres linéaires de stockage provisoire sur palettes (auxquels il faut ajouter des versements réalisés précédemment par des bibliothèques désormais intégrées à l'Humathèque). Les collections restant en stockage provisoire sont communicables par exception, à la charge unique du Campus Condorcet qui a mis en place sa propre navette de livraison et effectue lui-même les prélèvements en magasins.

### **Cas particulier de la BnF**

En 2018, la BnF et le CTLes ont signé une convention de cinq ans de stockage provisoire de manière dérogatoire au périmètre de compétences du CTLes, dans l'attente de la construction d'un bâtiment par la BnF (qui sera finalement à Amiens après sa décision prise en 2021). En 2023, les espaces réservés initialement sur étagères (laissés vides) pour un total de 8 193,56 mètres linéaires ont pu être libérés pour les futurs besoins des BU parisiennes à l'occasion de la négociation de la nouvelle convention avec la BnF, pour une période de cinq ans (2024-2028) et de l'ajustement de ses besoins. Au 31 décembre 2023, les collections de la BnF demeurant en stockage provisoire au CTLes occupent 141,52 mètres linéaires de collections sur étagères et 7 000 mètres linéaires de collection sur palettes.

En 2023, des collections de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), hébergées à titre provisoire, ont été transformées en dépôt. Le traitement de ces collections par le CTLes a permis de libérer 300,12 mètres linéaires d'espace de stockage temporaire.

### **Cas particulier de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)**

Le fonds BIS, dit « Fonds orange » à cause d'une procédure interne au CTLes qui utilise des bordereaux de couleur orange pour les demandes de communication portant sur ce fonds, est un cas à part, représentant 11,6 kilomètres linéaires. Ces collections ont été confiées à l'origine en stockage provisoire au CTLes pour la durée des travaux de rénovation de la BIS (2010-2013), mais n'ont pu réintégrer le site de la Sorbonne à cause de la réduction globale de l'espace dévolu au stockage après travaux. Il a été convenu avec la BIS que ces collections seraient hébergées au CTLes sous le statut du dépôt, sans avoir pu être intégrées dans son système informatique. Il n'y a pas de projet d'intégration dans le système informatique, contrairement aux collections du Campus Condorcet. La communication est gérée par le CTLes (contrairement au cas du Campus Condorcet), mais entièrement manuellement, avec une procédure parallèle. Cette situation non standard apporte une complexification à la gestion du stockage sur le site. Elle rend aussi impossible la réalisation de certaines statistiques et explique que ces collections ne soient pas prises en compte dans certains des tableaux et graphiques suivants.

A la suite de ces mouvements, les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent au 31 décembre 2023 près de 31 kilomètres linéaires, dont 17 387,65 stockés sur palettes et 13 649,76 conservés sur étagères.

Le tableau ci-dessous liste les collections en stockage provisoire au CTLes pour l'année 2023.

### LISTE DES STOCKAGES PROVISOIRES EN COURS AU CTLES EN 2023

Établissement	Date de dépôt	Métrage (mL)	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Nombre de palettes
Université Sorbonne Nouvelle	28/06/2002	88,80	222		
Université Sorbonne Paris Nord (bibliothèque marxiste)	11/04/2005	793,60	1 984		61
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)	25/05/2009	315,20	788	2	
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	31/05/2017	1 485,22			
Campus Condorcet	20/02/2017	481,49	986		
Institut de France (bibliothèque Thiers)	03/01/2018	54,00			
Institut de France (bibliothèque Thiers)	12/01/2018	70,16			45
Institut de France (bibliothèque Thiers)	29/05/2018	48,40	121		
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	11/10/2018	411,10			
Campus Condorcet	01/09/2019	11 207,92			
Campus Condorcet	01/09/2019	7 000,00			353
Bibliothèque nationale de France (BnF)	21/10/2019	141,52			
Bibliothèque nationale de France (BnF)	21/10/2019	7 000,00			
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	16/11/2021	1 105,00			144
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	13/06/2022	835,00			
<b>Totaux</b>		<b>31 037,41</b>	<b>4 101</b>	<b>2</b>	<b>603</b>

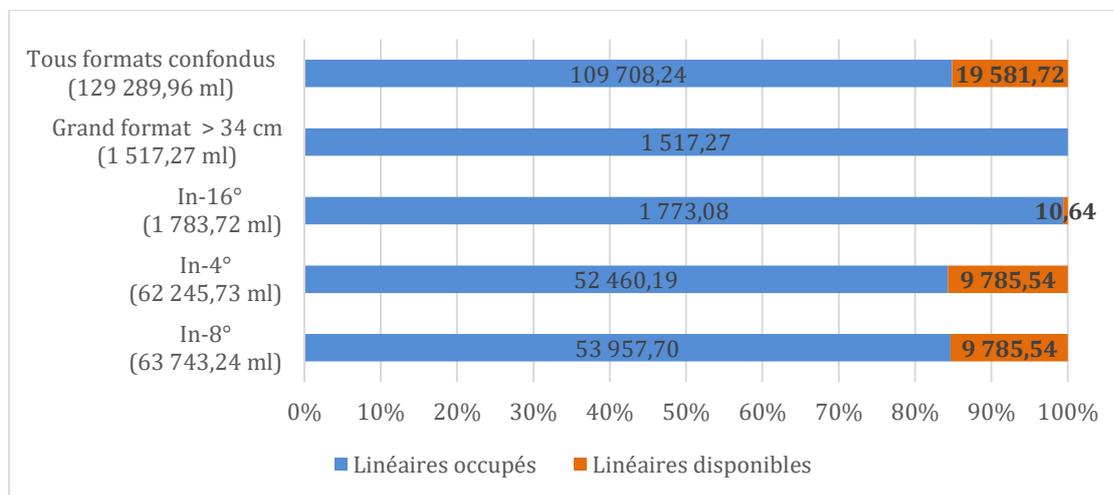
### 3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLes

Au 31 décembre 2023, la capacité des magasins équipés en rayonnages est de près de 129 200 mètres linéaires répartis entre magasins traditionnels (plus de 43 200 mètres

linéaires), magasins industriels de grande hauteur (plus de 35 600 mètres linéaires) et magasins denses de rayonnages mobiles (plus de 50 400 mètres linéaires).

Le graphique suivant montre les espaces disponibles et les espaces occupés dans ces magasins, par format de document.

### METRAGES LINEAIRES OCCUPES ET DISPONIBLES PAR FORMAT



Il est à noter que les grands formats ne sont plus acceptés par le CTLes.

Le CTLes utilise deux formats de conteneurs différents, appelés In-4° et In-8°.

L'occupation de ces magasins représente **109 708,24 mètres linéaires**, contre 114 735,02 en 2022. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées sur étagères : documents en cession, en dépôt, en stockage provisoire ainsi que le fonds particulier de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS).

Aux espaces dédiés au stockage sur étagères, il faut ajouter 4 plateaux nus situés dans l'extension du CTLes et pouvant recevoir chacun environ 7 000 mètres linéaires de collections en stockage provisoire sur palettes, en attendant le futur équipement de ces espaces en rayonnages. Ce qui porte la **capacité totale théorique des magasins à 157 200 mètres linéaires**. En 2023, trois de

ces plateaux sur quatre sont occupés par du stockage sur palettes (Campus Condorcet, BnF, autres bibliothèques) ; le dernier plateau, correspondant à un étage double hauteur, est conservé libre dans l'attente de son équipement en rayonnages (cf. Orientations pour 2024 5) Perspectives immobilières 4. Équipement d'espaces de stockage en rayonnages).

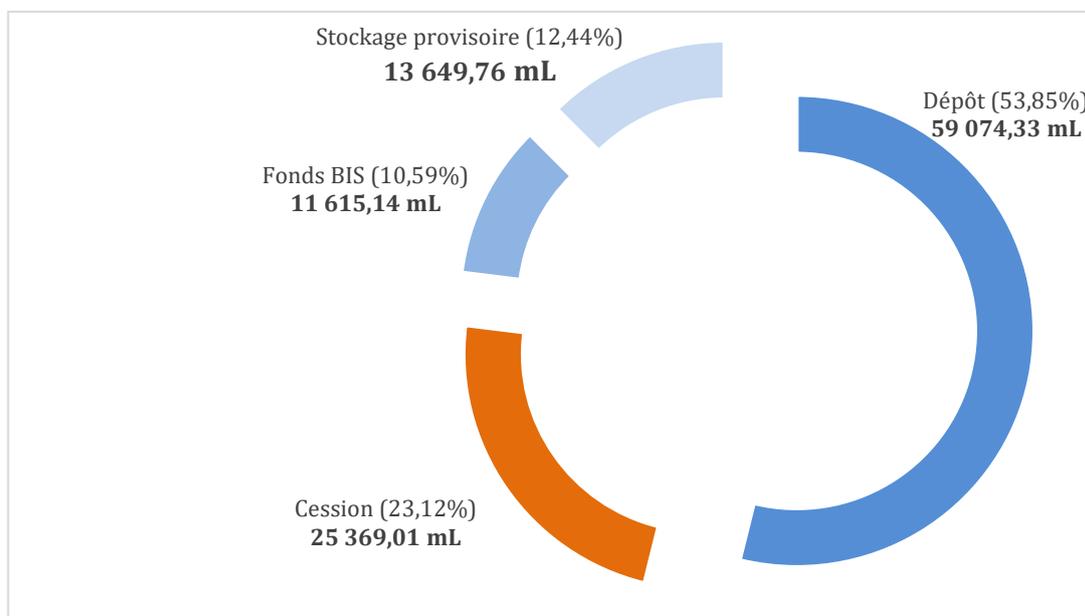
Plus de 19 581,72 mètres linéaires sur étagères et 7 000 mètres linéaires pour du stockage sur palettes sont donc disponibles au 31 décembre 2023. Cependant, concernant le stockage sur palettes, le dernier espace libre est désormais réservé en vue de son équipement à venir en rayonnages et n'est donc plus considéré comme disponible. Ainsi, le CTLes ne dispose actuellement plus de possibilités pour effectuer un stockage sur palettes supplémentaire.

Le schéma suivant synthétise l'occupation des magasins du CTLes, par établissement d'origine et par statut de conservation.



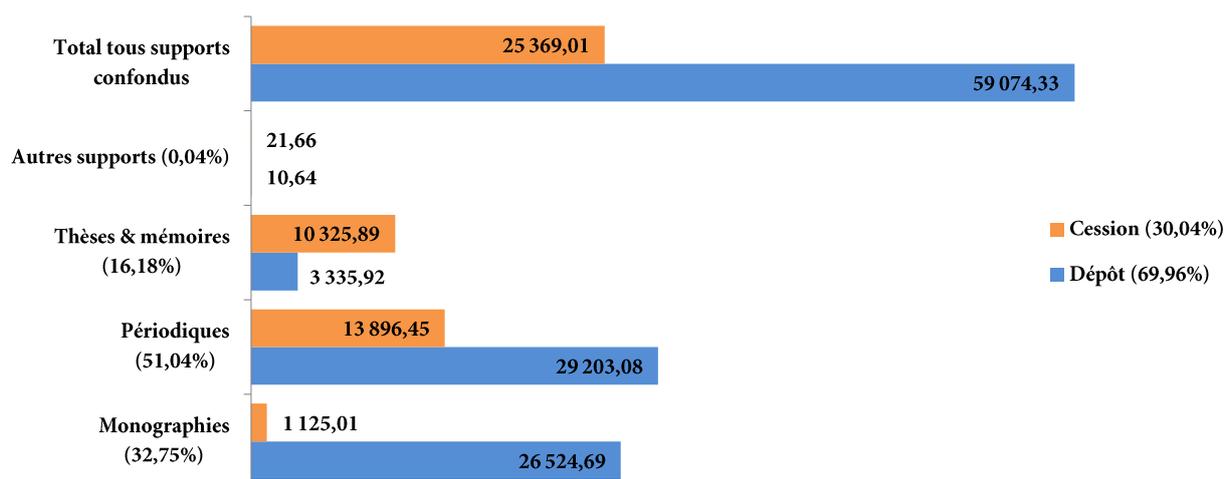
#### 4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes

##### REPARTITION DES COLLECTIONS SUR ETAGERES EN METRES LINEAIRES (mL) PAR STATUT AU 31/12/2023



L'ensemble des collections conservées sur étagères au CTLes représente près de 110 kmL.

##### REPARTITION DES COLLECTIONS EN METRES LINEAIRES PAR TYPE DE DOCUMENT (HORS STOCKAGE PROVISOIRE ET FONDS BIS)



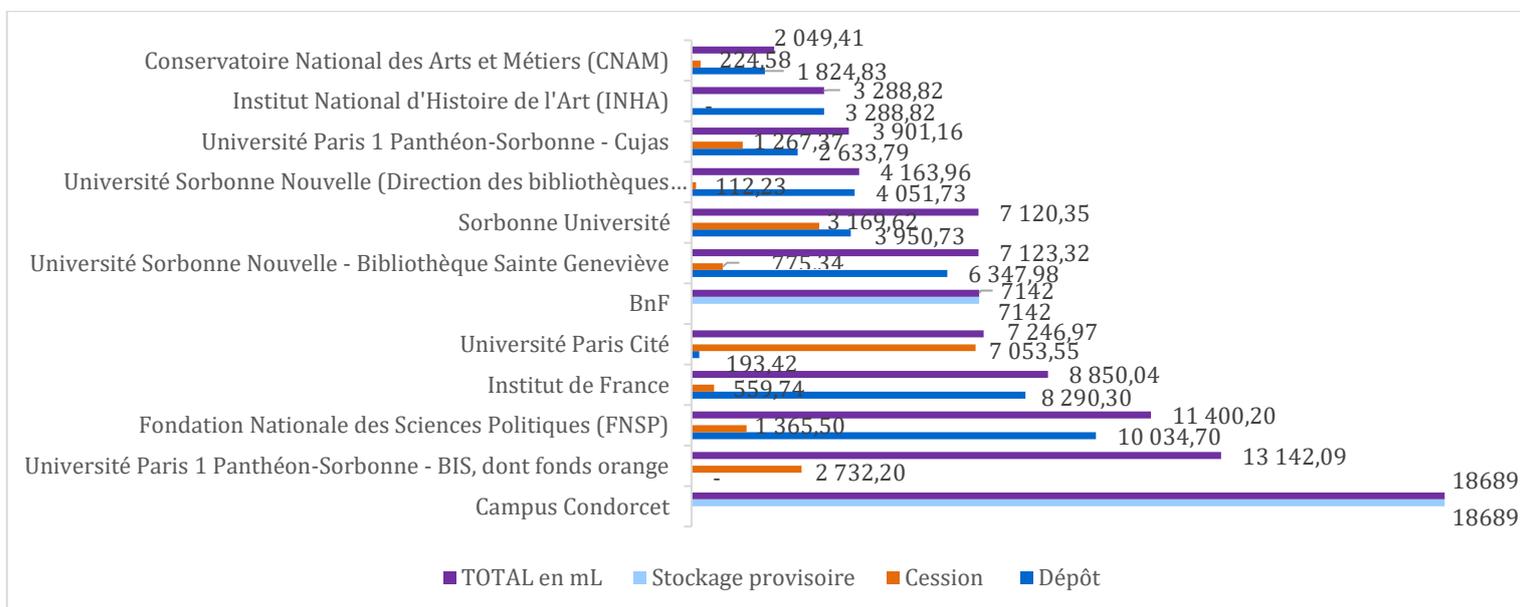
Le métrage des collections sur étagères, notamment pour les collections en cession, est en très légère diminution comme

pour l'année 2022. Cela s'explique par un travail de désherbage des collections en cession qui a concerné un nombre de mètres

linéaires plus important que celui des documents entrés en cession, ainsi qu'un

travail de mise à jour et de correction des métrages conservés en magasin.

## LES 12 PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DU CTLES



Si l'on considère les collections en cession, l'Université Paris Cité est à ce jour l'établissement qui a cédé le plus grand nombre de documents au CTLES, avec 7 000 mètres linéaires, comprenant 6 800 mètres linéaires cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS).

Si l'on considère les collections en dépôt, y compris le fonds BIS dit « fonds

orange » (voir ci-dessus), l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Bibliothèque de la Sorbonne, comprenant la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et l'Institut de géographie, est le principal déposant avec un total de 22 025,03 mètres linéaires (10 409,89 mL au titre du dépôt classique, et 11 615,14 mL au titre du fonds BIS, dit « fonds orange »).

## 5. Transformations de dépôts en cessions

La programmation 2022-2023 permet aux établissements de céder au CTLES des collections jusque-là conservées au titre de dépôt. Ce dispositif vise d'une part, pour les établissements, à mettre fin au coût de location des espaces, et d'autre part, pour le CTLES, à permettre de rationaliser le stockage

des collections. A ce jour, trois établissements ont déjà fait appel à ce service : l'ENS Paris-Saclay (2022), l'École supérieure de physique chimie industrielle de la Ville de Paris (2022) et le Conservatoire National des Arts et Métiers (2023).

## LISTE DES TRANSFORMATIONS DE DEPOT EN CESSION EFFECTUEES EN 2023

Établissement	Type de documents	Nombre de titres cédés	Nombre de versements	Nombre de conteneurs impactés	Dont conteneurs partiellement remplis	Mètres linéaires contenu dans les conteneurs partiellement remplis	Dont conteneurs intégraux	Mètres linéaires contenu dans les conteneurs intégraux	Mètres linéaires effectivement libérés sur les étagères <sup>1</sup>
Bibliothèque du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	Périodiques	426	22	1 512	216	34,88	1 296	492,48	485.64

Les opérations ont consisté à élaborer les listes d'extraction des documents, puis à les extraire des magasins. 6,84 mètres linéaires ont été intégrés aux collections du CTLes à titre de cession.

Une autre partie des documents a été pilonnée (520,35 mètres linéaires). Les titres cédés peuvent ne pas être conservés pour plusieurs raisons :

- Ils sont déjà présents dans les collections du CTLes ;
- Pour les périodiques, le titre peut déjà être conservé par un ou deux autres

établissements au titre de la conservation partagée des périodiques ;

- Ils n'entrent pas dans la charte documentaire du CTLes<sup>2</sup>.

Le faible pourcentage de titres conservé au terme de ces cessions montre l'intérêt de l'opération pour la rationalisation de l'espace de stockage utilisé.

Enfin les notices ont été éliminées du système d'information documentaire (Flora).

### 6. Sorties de collection : départ définitif de collections du CTLes

Certains établissements peuvent exprimer le besoin de récupérer dans leurs locaux des documents qui avaient été confiés en dépôt au CTLes. Cette opération a été intégrée au plan de charge global 2022-2023 du CTLes afin de regrouper les demandes et de pouvoir planifier les opérations.

Ainsi, sept établissements ont fait appel à ce service dans la programmation

2022-2023. En 2023, les opérations de retours définitifs de collection ont été réalisées pour trois établissements : les bibliothèques de l'ENS Paris-Saclay, de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) et de Sorbonne Nouvelle – BSN.

<sup>1</sup> Il est à noter que les prélèvements partiels effectués dans des conteneurs quant à eux ne donnent pas lieu à un refoulement, et ne permettent donc pas de libérer de l'espace de stockage.

<sup>2</sup> La charte documentaire est disponible sur le site web du CTLes : <https://www.ctles.fr/le-ctles/charte-documentaire>

## LISTE DES RETOURS DEFINITIFS DE COLLECTIONS REALISES EN 2023

Établissements	Type de documents	Métrage (en mL)
ENS Paris-Saclay	Monographies	5,32
	Périodiques	159,08
	Thèses	0,05
Université Sorbonne Nouvelle (Bibliothèque Sorbonne Nouvelle – BSN)	Monographies	178,6
	Périodiques	3,38
Institut Nationale de l'Histoire de l'Art - INHA	Monographies	71,03
<b>Total</b>		<b>417,46</b>

L'espace effectivement libéré par les retours définitifs en 2023 est de **349,98 mL** car certains documents retournés ne permettent

pas de supprimer le conteneur dans lequel ils étaient localisés (picking). Celui-ci reste rempli partiellement.

## 2) Recueil des besoins pour la programmation 2024-2025

Le CTLes ouvre tous les deux ans un recueil des besoins auprès des bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, afin de programmer l'ensemble des opérations de transfert de documents, en dépôt ou en cession, qui auront lieu pendant les deux années suivantes. L'exploitation de ce recueil de besoins permet de planifier la charge de travail de l'équipe du CTLes et de veiller à l'équité entre les établissements versants. Sur cette base, le CTLes met en concurrence des entreprises de déménagement afin de sélectionner le titulaire du marché de transferts de collections pendant cette période.

Les besoins suivants sont également concernés par ce recueil :

- Transformation de stockage provisoire en dépôt ou en cession ;
- Cession de documents jusqu'ici conservés en dépôt au CTLes ;
- Demande de retour définitif dans leur établissement versant de documents conservés en dépôt au CTLes ;

- Demande de listes des documents conservés en dépôt au CTLes pour un établissement.

Un nouveau recueil destiné établir la programmation 2024-2025 a été envoyé en novembre 2022 aux établissements, au nombre d'une cinquantaine (bibliothèques relevant d'établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et situées en Île-de-France). Les réponses des établissements devaient être transmises au plus tard le 15 mai 2023 au CTLes.

Pour cette nouvelle programmation, le CTLes avait choisi de maintenir sa cible de 2022-2023 : recevoir 3,5 kmL à 4 kmL maximum de nouveaux documents par an, et ce au cours de transferts hebdomadaires de 120 mL maximum chacun (pour les dépôts) ou 100 mL maximum chacun (pour les cessions).

De plus, le CTLes a insisté auprès de ses partenaires sur la nécessité de concevoir le recours au stockage distant sur le long terme, afin d'éviter les opérations redondantes :

- Veiller à sélection des documents à délocaliser, en particulier au vu de

leur taux de consultation, afin d'éviter le recours trop fréquent à des demandes de retours définitifs

- dans les établissements versants (observés de façon croissante, y compris sur les versements de collection les plus récents) ;
- Privilégier d'emblée la cession, quand cela est possible, plutôt que de céder *a posteriori* des documents confiés d'abord en dépôt, ce qui oblige le CTLes à doubler les opérations de traitement documentaire, au détriment de ses capacités de traitement pour prendre en charge de nouvelles collections.

Enfin, le CTLes encourage les établissements, autant que possible, à veiller à l'articulation entre stockage distant et participation aux plans de conservation partagée des périodiques (PCP) :

- En ne transférant que des collections dont le traitement au sein des PCP est achevé (états de collections, positionnement, mentions d'état matériel et de reliure) ;
- En privilégiant, pour les titres pour lesquels l'établissement est pôle de conservation, la cession au CTLes qui pourra devenir pôle de conservation et assurer les travaux postérieurs nécessaires sur le titre le cas échéant ;
- En envisageant, pour les titres pour lesquels l'établissement est seulement membre du plan, le désherbage du titre (après proposition de don au réseau PCP).

## 1. Volumétrie des demandes et arbitrage

14 établissements, représentant 20 bibliothèques, ont transmis des demandes pour la période 2024-2025. Ces demandes,

comparées à celles des deux précédentes programmations, se répartissent de la façon suivante :

### EVOLUTION DES DEMANDES POUR LA PERIODE 2020-2025

Type d'opération	2020-2021		2022-2023		2024-2025	
	Nombre de bibliothèques	Volumétrie	Nombre de bibliothèques	Volumétrie	Nombre de bibliothèques	Volumétrie
Transfert de collections en dépôt	12	6357 mL	10	6375 mL (6155 accordés)	14	<b>8124,02 mL (6 884,02 accordés)</b>
Transfert de collections en cession	4	578 mL	5	993 mL	7	<b>1050,76 mL</b>
Transformation de stockage provisoire en dépôt	2	487 mL	2	1325 mL	2	<b>862,45 mL</b>
TOTAL des collections à traiter en entrée		7 422 mL		8 473 mL		<b>10 037,23 mL / 8797,23 mL accordés</b>
Transformation de dépôt en cession	3	135 titres	3	595 titres	4	<b>128 titres</b>
				576 mL		<b>58 mL</b>
Retours définitifs de collections	3	5 titres	7	12148 titres	3	<b>1408 titres + CNAM</b>
		42 mL		550 mL		<b>1880 mL</b>
Liste des documents conservés au CTLes	13	13 listes	0	0	1	<b>6 listes</b>

Les demandes de transferts atteignent donc 9 174,78 mL, soit plus de 4,5 kmL de collections par an alors que le CTLes avait fixé sa cible initiale à 3,5 kmL. Il faut en outre ajouter à ces collections le traitement de 826,25 mL de collections en stockage provisoire à transformer en dépôt, soit un total cumulé des demandes portant sur **10 037,23 mL de collections à traiter sur la période.**

Cette volumétrie dépassant les capacités de l'établissement, notamment au vu de sa capacité de traitement informatique et matériel des collections, il a été nécessaire d'arbitrer entre les demandes :

- Pour la bibliothèque interuniversitaire Cujas, il a été proposé de recevoir 1 000 mL de collections au lieu des 2 000

demandés, une solution de stockage au moins temporaire à proximité de la bibliothèque

- Pour la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et la bibliothèque de Sciences-Po Paris, qui représentent les plus importants utilisateurs du CTLes en volumétrie des collections transférées depuis 2020, il a été décidé de réduire de 120 mL (l'équivalent d'un transfert de collections) la volumétrie des transferts accordée à chacune d'elles.

A l'issue de cet arbitrage, le CTLes prévoit de recevoir 7 934,78 mL de collections

## 2. Détail des demandes par opération et par établissement

Comme vu ci-dessus, le métrage total des demandes de transferts a fortement augmenté (9 174,78 mL pour 2024-2025 contre 7 368 mL en 2022-2023). La répartition des établissements demandeurs est assez semblable à celle des années passées, à l'exception de la BIU Cujas dont les besoins ont été multiplié par quatre et n'ont pu être intégralement satisfaits.

Même s'il a progressé depuis 2018, le choix de céder tout ou partie des collections transférées par une bibliothèque au CTLes reste quant à lui marginal. Malgré les

permettant de prévoir un étalement des transferts au CTLes ;

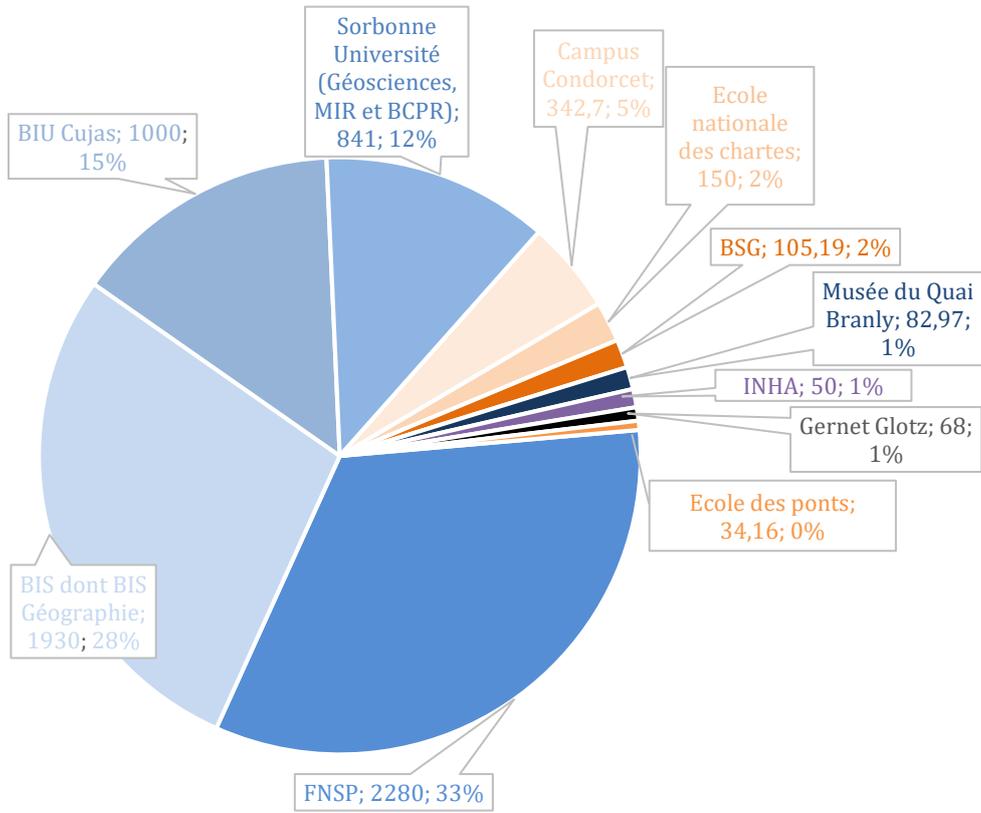
en 2024-2025, soit une moyenne de près de 4 kmL par an, auxquels il faut ajouter les 862,45 mL de transformation de stockage provisoire en dépôt.

Il faut donc considérer que le CTLes, tout en ne parvenant pas à satisfaire la totalité des besoins des établissements partenaires qui ne décroissent pas, a atteint un plafond, désormais indépassable avec ses moyens actuels, quant à la volumétrie de documents qu'il peut recevoir et traiter sur une programmation. L'approche de la saturation de ses espaces est une autre limite qui amènera sans doute à réduire drastiquement les futurs transferts de collections.

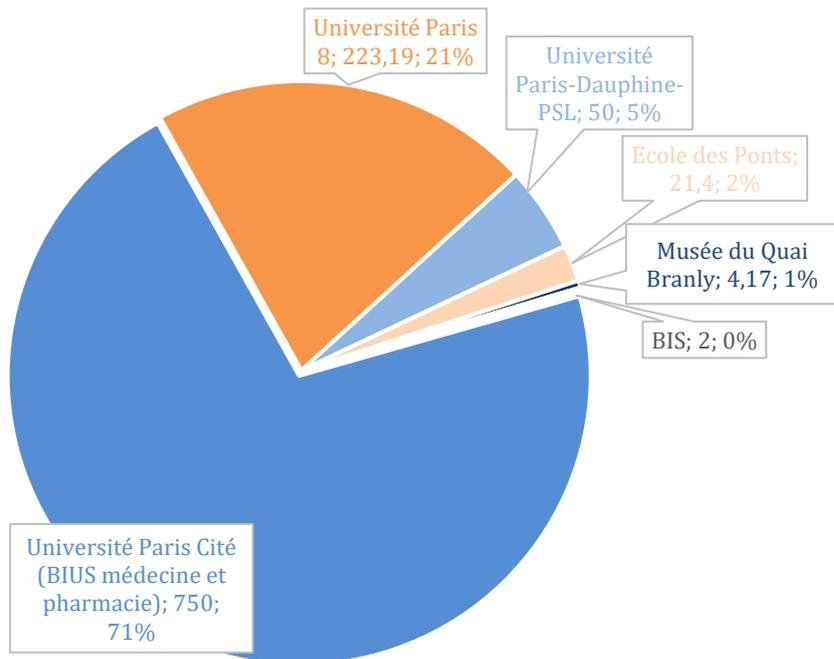
incitations du CTLes et la perspective de saturation désormais proche de ses espaces de stockages, il n'y a pas d'amélioration du rapport entre cession et dépôt. Le taux de cession semble désormais stagner : 13,89 % de cession sur l'ensemble des transferts pour la programmation 2022-2023 et 13,23 % sur celle de 2024-2025.

Quelques établissements ont cependant fait le choix de ne transférer des collections qu'en cession, comme c'est le cas, par exemple, depuis plusieurs années pour l'Université Paris Cité.

**DEMANDES DE TRANSFERTS EN DEPOT PAR ETABLISSEMENT EN METRES LINEAIRES**



**DEMANDES DE TRANSFERTS EN CESSION PAR ETABLISSEMENT EN METRES LINEAIRES**



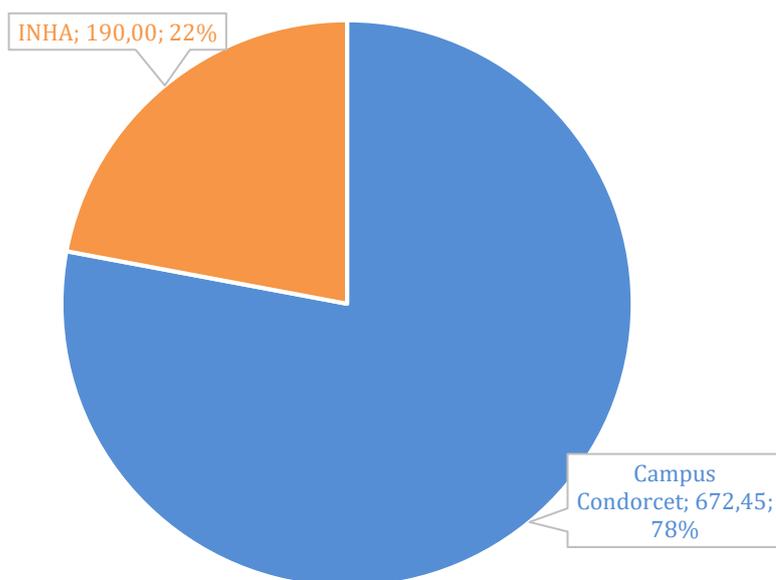
Aux transferts, il faut ajouter le traitement pour l'entrée en dépôt de collections jusqu'ici conservées au titre du stockage provisoire. Ces opérations représentent un travail équivalent au traitement des transferts, avec une contrainte supplémentaire qui est le prélèvement des documents dans les magasins du CTLe. L'incidence sur l'espace disponible est en revanche minime.

Pour les années 2024-2025, ces opérations sont majoritairement représentées par la prise en charge des collections du

Campus Condorcet destinées à rester au CTLe et dont le traitement doit s'étaler sur 20 ans.

Si on comptabilise les transferts vus précédemment et ces opérations, on obtient une programmation totale pour 2024-2025 de 8 761,23 mètres linéaires de collections à traiter, contre 8 473 mètres linéaires en 2022-2023, soit une augmentation maîtrisée (la précédente programmation représentait déjà une augmentation de près de 1 000 mL à traiter par rapport à la programmation 2020-2021).

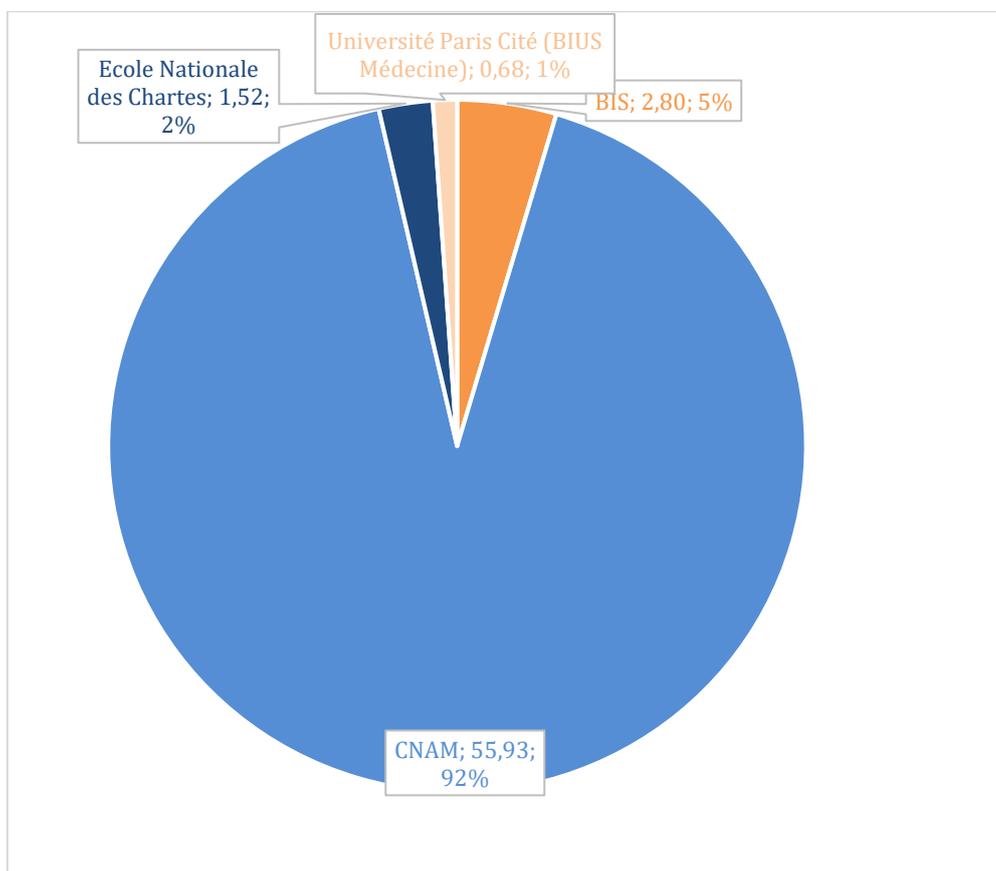
#### DEMANDES DE TRANSFORMATION EN DEPOT DE COLLECTIONS EN STOCKAGE PROVISOIRE EN METRES LINEAIRES



Les transformations de dépôt en cession permettent aux établissements de cesser de payer le coût du stockage annuel, et au CTLe de dédoubler les collections le cas échéant.

Le nombre de demandes a légèrement augmenté pour ces opérations, proposées pour la première fois dans la programmation 2020-2021. Les métrages sont estimatifs et peuvent évoluer au fur et à mesure du traitement des documents.

## DEMANDES DE TRANSFORMATION DE DEPOT EN CESSION PAR ETABLISSEMENT EN METRES LINEAIRES (ESTIMATION)

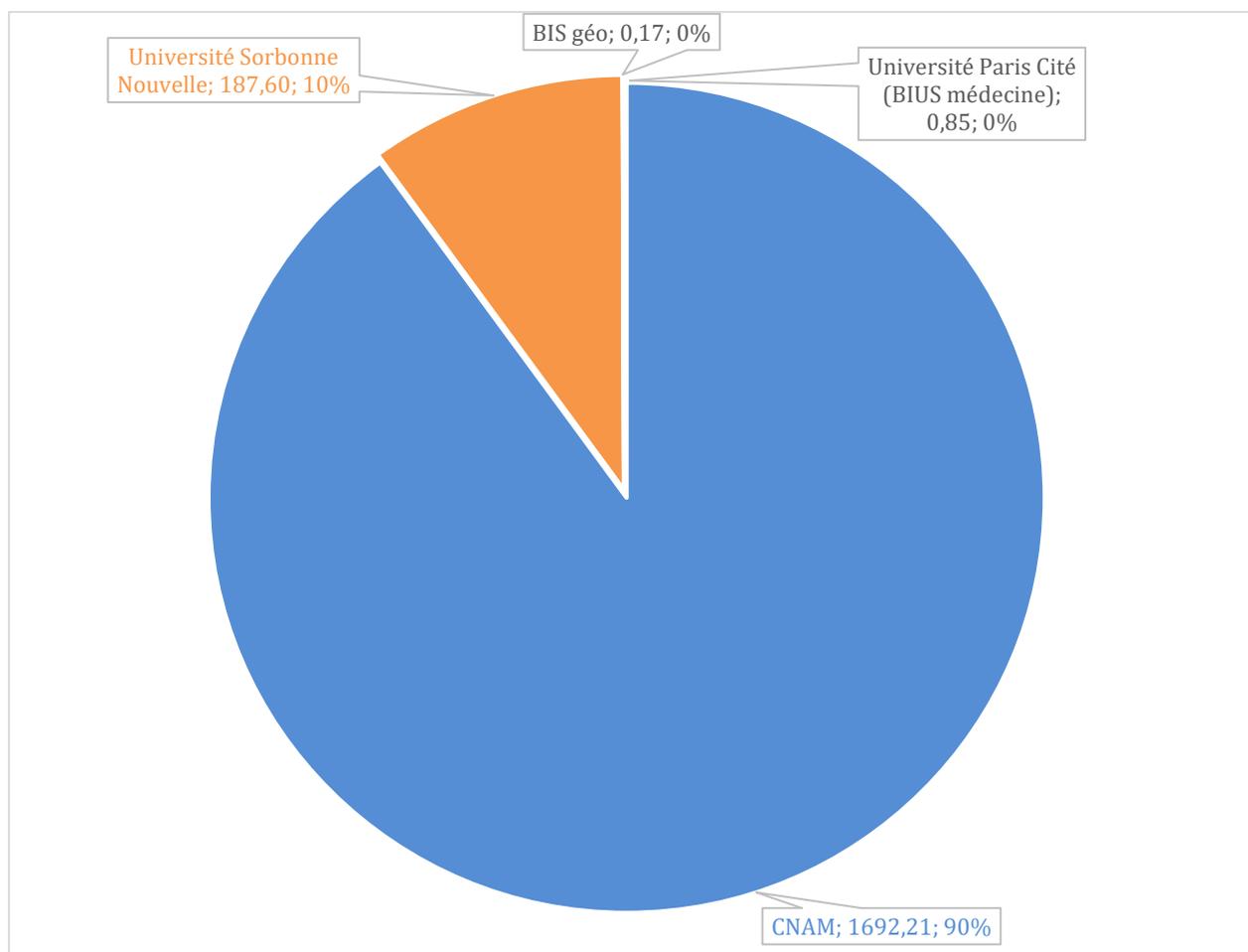


Enfin, concernant les retours définitifs, la volumétrie des demandes (estimée à 1 880 mL contre 550 mL en 2022-2023) est en forte hausse. Cependant, elle est majoritairement constituée par la demande du CNAM de reprendre l'ensemble de ses collections en vue de l'ouverture prochaine d'un nouveau site. Cette opération globale nécessite un travail moins important que l'organisation de retours définitifs par « picking » qui sont, eux, en forte baisse par rapport à la programmation précédente.

Ces opérations de retours, en particulier celle du CNAM, qui concernent des conteneurs pris dans leur intégralité, permettra de regagner un peu d'espace de stockage en magasin, même si cela ne représente qu'environ la moitié des arrivées annuelles de collections au CTLes.

Les métrages sont ici aussi estimatifs et peuvent évoluer au fur et à mesure du traitement des documents.

## DEMANDES DE RETOURS DEFINITIFS EN METRES LINEAIRES (ESTIMATION)



Le calendrier des pages suivantes présente le programme prévisionnel détaillé des opérations pour les années 2024 et 2025.

### LISTE DES OPERATIONS PLANIFIEES EN 2024-2025

	WE et jours fériés
	Fermeture CTLes
	Transformation de dépôt en cession / Retours définitifs
	Transfert : Cession
	Transfert : Dépôt
	Transformation de stockage provisoire en dépôt ou cession

2024														
Janvier	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 1 BIS 110 ml (mono)			Transfert 2 BIS 110 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	
Février	Transfert 3 BIS Géographie 85 ml (pério)			Transfert 4 BIS Géographie 85 ml (pério)			Transfert 5 Campus Condorcet 115 ml (mono)			Transfert 6 Campus Condorcet 115 ml (mono)				
Mars	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 7 Université Paris 8 111,60 ml (périos)			Transfert 8 Université Paris 8 111,60 ml (périos)			Transfert 9 Sciences Po 120 ml (mono)				
Avril	Transfert 10 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 11 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 12 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 13 ENC 100 ml (mono)			Transfert 14 ENC	
Mai	50 ml (pério)	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transfert 15 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 16 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 17 BIS 110 ml (mono)			
Juin	Transfert 18 BIS 110 ml (mono)			Transfert 19 BIS 110 ml (mono)			Transfert 20 BIS 110 ml (mono)			Transfert 21 Ecole des Ponts 55,56 ml (pério)				
Juillet	Transfert 22 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 23 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 24 Sciences Po 120 ml (mono)			Transfert 25 Sciences Po 120 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	
Août	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs				
Septembre	Transfert 26 BIS 120 ml (mono)			Transfert 27 BIS 120 ml (mono)			Transfert 28 BIS 120 ml (mono)			Campus Condorcet SP > dépôt 111,33 ml (mono)				
Octobre	Campus Condorcet SP > dépôt 111,33 ml (mono)			Campus Condorcet SP > dépôt 111,33 ml (mono)			Transfert 29 Sorbonne Université - BCPR 110,67 ml (périos)			Transfert 30 Sorbonne Université - BCPR 110,67 ml (périos)			Transfert 31 Sorbonne Université - BCPR 110,67 ml (périos)	
Novembre	Transfert 32 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 33 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 34 BIU Cujas 110 ml (mono)			Transfert 35 Université de Paris - BIUS P 50 ml (20 périos + 30 thèses)				
Décembre	Transfert 36 Université de Paris - BIUS M 120 ml (périos)			Transfert 37 Université de Paris - BIUS M 120 ml (périos)			Transfert 38 Université de Paris - BIUS M 100 ml (80 thèses + 20 périos)							

2025												
Janvier				<b>Transfert 1</b> INHA 50 ml (mono)			<b>Transfert 2</b> Gernet Glotz 68 ml (42 mono + 26 pério)			<b>Transfert 3</b> BIS 117,5 ml (pério)		<b>Transfert 4</b> BIS 117,5 ml (pério)
Février			<b>Transfert 5</b> BIS Géographie 85 ml (pério)			<b>Transfert 6</b> BIS Géographie 85 ml (pério)			Campus Condorcet SP > dépôt 112,82 ml (pério)			Campus Condorcet SP > dépôt 112,82 ml (pério)
Mars			Campus Condorcet SP > dépôt 112,82 ml (pério)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			<b>Transfert 7</b> Sciences Po 120 ml (mono)			<b>Transfert 8</b> Sciences Po 120 ml (mono)
Avril		<b>Transfert 9</b> Sciences Po 120 ml (mono)			<b>Transfert 10</b> Sciences Po 120 ml (mono)			<b>Transfert 11</b> BIU Cujas 110 ml (mono)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	<b>Transfert 12</b> BIU Cujas 110 ml (mono)
Mai			<b>Transfert 13</b> Sorbonne Université - GEOS 100 ml (périos)			<b>Transfert 14</b> Sorbonne Université - GEOS 103,60 ml (périos)			<b>Transfert 15</b> Sorbonne Université - 101,80 ml GEOS (58,4) + MIR (43,4) (pério)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs
Juin		<b>Transfert 16</b> BIU Cujas 110 ml (mono)			<b>Transfert 17</b> BIU Cujas 110 ml (périos)			<b>Transfert 18</b> BIU Cujas 120 ml (périos)			<b>Transfert 19</b> Sciences Po 120 ml (mono)	
Juillet		<b>Transfert 20</b> Sciences Po 120 ml (mono)			<b>Transfert 21</b> Sciences Po 120 ml (mono)			<b>Transfert 22</b> Sciences Po 120 ml (mono)			<b>Transfert 23</b> Sciences Po 120 ml (mono)	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs
Août			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs
Septembre		<b>Transfert 24</b> BIS 117,5 ml (pério)			<b>Transfert 25</b> BIS 117,5 ml (pério)			<b>Transfert 26</b> BIS 102 ml (mono)			<b>Transfert 27</b> Musée Quai Branly 87,14 ml (pério)	
Octobre	Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs			<b>Transfert 28</b> BIU Cujas 110 ml (mono)			<b>Transfert 29</b> Sorbonne Université - MIR 101,80 ml (périos)			<b>Transfert 30</b> Sorbonne Université - MIR 101,80 ml (périos)		<b>Transfert 31</b> Campus Condorcet 112,70 ml (mono)
Novembre			INHA SP > Dépôt 95 ml			INHA SP > Dépôt 95 ml			<b>Transfert 32</b> BSG 105,19 ml (périos)			<b>Transfert 33</b> Université Paris Dauphine 50 ml (pério)
Décembre		<b>Transfert 34</b> Université de Paris - BIUS M 120 ml (pério)			<b>Transfert 35</b> Université de Paris - BIUS M 120 ml (pério)			<b>Transfert 36</b> Université de Paris - BIUS M 120 ml (thèses)			Transformations Dépôt > Cession Retours définitifs	

### 3) Traitement des collections

Les activités du service du traitement intellectuel des collections sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif de l'ensemble des collections reçues par le CTLes (dépôt et cession) dans le système de gestion d'archives Flora, et d'autre part, du signalement dans le SUDOC des collections cédées au CTLes. Le volume de documents déposés au sein de l'établissement a été en hausse cette année, et, au 31 décembre 2023, l'équipe enregistrait un retard dans le traitement des collections de 680 mètres linéaires.

Les agents sont restés mobilisés sur les activités de traitement rétrospectif de collections non inventoriées dans les catalogues (documents hors format et thèses, récolement des titres de périodiques en cession, les éliminations des collections dans la base d'archives Flora (retours définitifs et transformations de dépôt en cession) et le nettoyage des données Flora en prévision du passage au nouveau système de gestion documentaire (Syrtis).

#### 1. Inventaire des collections

Au cours de l'année 2023, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans la base d'archives de l'établissement (Flora) 130 620 titres contre 57 933 en 2022.

#### EVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES ENREGISTRES DANS FLORA EN 2022 ET 2023

	2022		2023		Évolution 2022-2023
	Nombre de notices	%	Nombre de notices	%	
<b>Périodiques</b>	4 318	7,45 %	2 682	2,05 %	-37,89 %
<b>Monographies</b>	50 925	87,90 %	120 189	92,01 %	+136,01 %
<b>Thèses</b>	2 690	4,64 %	7 749	5,93 %	+188,07 %
<b>Total</b>	<b>57 933</b>	<b>100,00 %</b>	<b>130 620</b>	<b>100,00 %</b>	<b>+125,47 %</b>

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2023, par rapport à celle de 2022, fait apparaître une augmentation du nombre de notices créées dans Flora. Cette augmentation s'explique par le volume plus important de monographies (120 189 documents

en 2023 contre 50 925 en 2022) et de thèses (7 749 documents en 2023 contre 2 690 en 2022) arrivées au CTLes. On constate une baisse du traitement des périodiques (-37,89 %). D'une manière générale, on observe une forte hausse (+125,47 %) du nombre de notices créées.

#### 2. Signalement des collections en cession dans le SUDOC

Au 31 décembre 2023, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 389 842 documents localisés.

#### EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTICES LOCALISEES DANS LE SUDOC POUR LE CTLES DEPUIS 2013

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
324 825	338 927	361 937	362 626	364 165	364 156	365 740	371 498	378 755	<b>389 842</b>

## DETAIL DES OPERATIONS REALISEES PAR LE CTLES DANS LE SUDOC PAR TYPE DE NOTICES DEPUIS 2013

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Notices bibliographiques</b>	546	382	562	288	61	44	14	10	37	<b>44</b>
<b>Notices d'autorité</b>	556	410	572	174	335	104	62	43	68	<b>62</b>
<b>Notices d'exemplaire</b>	9 559	15 087	27 665	854	2 752	537	3 249	9 138	9 244	<b>15 997</b>
<b>Total</b>	<b>10 661</b>	<b>15 879</b>	<b>28 799</b>	<b>1 316</b>	<b>3 148</b>	<b>685</b>	<b>3 318</b>	<b>9 191</b>	<b>9 349</b>	<b>16 103</b>

L'analyse comparative entre 2022 et 2023, en termes de localisations, fait apparaître un nombre important de documents traités.

Cette continuité s'explique par les chantiers rétrospectifs de collections non localisées dans le Sudoc réalisés en 2023 (voir ci-dessous « Le signalement rétrospectif des thèses »). Le catalogage rétrospectif porte sur le fonds de thèses étrangères de Baltimore (1888-1970) cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le fonds de thèses de médecine

françaises (1995-1997) cédées par la bibliothèque interuniversitaire de santé.

A ce chiffre s'ajoute un nombre peu important de nouveaux titres dans les collections courantes ainsi qu'un volume de nouveaux documents en cession peu important (5 % des transferts 2023).

Les exemplarisations concernant les titres PCP sont traitées dans la partie réservée aux plans de conservation partagée.

### NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2023 DANS LE SUDOC DANS LE CADRE DU CATALOGAGE RETROSPECTIF

	Fonds thèses étrangères de Baltimore	Fonds thèses médecine (1995-1997)
<b>Notices bibliographiques</b>	30	-
<b>Notices d'autorité</b>	24	-
<b>Notices d'exemplaires</b>	73	9 422
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>9 422</b>

### 3. Chantiers sur les collections en magasins

#### 1. Inventaire rétrospectif des documents de grand format

Le récolement des documents de grand format (supérieur ou égal à 34 centimètres) permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en

magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le Sudoc.

Cette activité porte sur 8 versements en dépôt et en cession représentant 60,18 mètres

linéaires de document en format folio. Le travail se répartit de la façon suivante :

- 5 versements doivent être modifiés : récolement en magasins et corrections dans la base locale et/ou le Sudoc. Sur les 5 versements, 3 versements ont été modifiés en 2023.

- 3 versements doivent être signalés dans la base locale et/ou le Sudoc. Sur les 3 versements, 2 versements ont été signalés en 2023.

Le travail restant à réaliser est le suivant :

- Les modifications pour 2 versements
- Le signalement d'un versement dans la base locale
- L'adressage de 5 versements sur les 8 versements dans la base locale

L'activité devrait se poursuivre en 2023.

## 2. Signalement rétrospectif des thèses

Le récolement des thèses permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le Sudoc.

Au cours de l'année 2023, l'activité a porté sur 7 versements de thèses représentant 286,60 mètres linéaires sur un total de 7 kilomètres

linéaires de collections non enregistrées. Les collections concernées par le signalement rétrospectif sont des versements en cession. Le travail d'inventaire et d'adressage dans le système de gestion d'archive (Flora) est achevé pour quatre versements, soit 142,85 mètres linéaires, et la localisation dans le Sudoc est également terminée.

## OPERATIONS DE SIGNALEMENT RETROSPECTIF DES THESES DANS LES DIFFERENTS CATALOGUES EN 2023

Opérations réalisées dans Flora		Opérations réalisées dans le Sudoc	
Nombre de notices importées	Nombre de notices éliminées	Nombre de notices localisées et/ou modifiées	Nombre de documents absents
9 531	629	9 422	64

## 3. Opérations d'élimination dans Flora

En 2023, le service a procédé à la suppression de 9 634 notices et à la modification de 561 lots dans la base d'archive (Flora). Les motifs d'élimination et de modification se répartissent ainsi :

## REPARTITION DES MOTIFS D'ÉLIMINATION ET DE MODIFICATIONS DANS FLORA

	Nombre de documents éliminés	Nombre de modifications
Suite à la transformation de dépôt en cession	2 346	0
Suite aux retours définitifs	6 492	561
Suite à l'inventaire	796	0
<b>Total</b>	<b>9 634</b>	<b>561</b>

Pour les documents éliminés suite aux retours définitifs, les établissements concernés sont les suivants : les bibliothèques de l'ENS Paris-Saclay, de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et de la Sorbonne Nouvelle

- BSN (voir ci-dessus « Les sorties de collection : le départ définitif de collections du CTLes »).

Pour les documents en dépôt transformés en cession, il s'agissait de ceux de la bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), voir ci-dessus : « Transformations dépôt en cession ».

### 4. Récolement des périodiques en cession

L'activité de récolement des périodiques concerne des titres en cession présents dans les magasins de l'établissement. Ce travail de récolement permet d'identifier les éventuels doublons mais aussi de corriger ou de modifier les données présentes dans les différents catalogues (local et national) en vue notamment d'une meilleure visibilité, pour favoriser une meilleure communication de ces documents.

L'activité se répartit entre les actions suivantes : repérer les titres pour le récolement puis dresser la liste des différents états de

collection et de localisation des documents. Ainsi, 115 titres ont été retenus pour cette opération en 2023. Ensuite, vérifier l'exactitude entre le document physique et les données informatiques en se rendant en magasin. Et enfin, intervenir dans les différents catalogues (local et national) dans le but d'ajouter, modifier ou supprimer des informations ; de fusionner les exemplaires d'une même notice dans le SUDOC afin de rendre les états de collection plus cohérents et lisibles ; tout en dressant la liste des doublons pour le désherbage.

Au 31 décembre 2023, sur les 115 titres repérés, 8 ont été vérifiés. La répartition s'effectue de la façon suivante :

Récolement 2023	
Titres sans doublon	8
Titres à dédoublonner	0
Titres désherbés	0
<b>Total des titres vérifiés</b>	<b>8</b>

### 5. Opérations de nettoyage dans Flora

Dans le cadre du renouvellement du système documentaire de gestion de l'établissement, des opérations de nettoyage et/ou d'harmonisation des données dans le

système actuel ont été réalisées au cours de l'année 2023.

Il s'agissait de repérer les erreurs éventuelles qui poseraient des difficultés lors de

la prochaine migration des données puis de les corriger.

Il a ainsi fallu procéder aux opérations suivantes :

- vérifier et modifier les champs de notices (dates de vie, ISSN, notes, RCR, discipline, n° de thèse, volume et complément, années extrêmes, années, CCN, caractères, ...),

- compléter certaines données (thèses, ISSN, PPN, ...),

- vérifier des cotes en doublon,
- modifier des localisations et/ou conditionnement,

- relever les erreurs,
- mettre à jour des données (établissements, versements).

La plus importante de ces opérations a consisté à harmoniser les titres de périodique ayant un ISSN identique.

**TABLEAU RESUMANT L'OPERATION D'HARMONISATION TITRE/ISSN**

	<b>Nombre d'ISSN</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Nombre total</b>	5 729	19 302
<b>Nombre de modifications réalisées</b>	5 188	11 711
<b>Nombre de modifications non réalisées</b>	694	7 627
<b>Motifs les plus importants pour les modifications non réalisées</b>		
Monographie	228	5 304
Changement de titre	188	283
Plusieurs titres pour distinguer les volumes	76	183
Problème dates de vie	67	159
Problème sur les titres	13	16
Erreur d'inventaire	9	17
Autres	8	8
En attente de vérification des autres motifs	242	1 779

Des opérations de vérifications en magasins doivent être réalisées pour poursuivre cette opération d'harmonisation en 2024.

### **6. Programmation 2024-2025 : travail sur les listes des retours définitifs et des transformations de dépôt en cession**

Dans le cadre de la préparation de la programmation 2024-2025 qui organise et planifie les activités pour les deux ans à venir, l'analyse des listes envoyées par les établissements concernant les retours définitifs et les transformations de dépôt en cession a été effectuée afin d'avoir une estimation des métrages concernés et établir un calendrier de traitement.

Pour ces deux types de demandes, les établissements ont fourni des listes de documents. Pour chaque liste, l'opération consiste à rechercher et à extraire de la base

d'archive les données des documents concernés par ces opérations.

Ces données vont permettre de faire une première estimation du métrage des collections concernées par ces activités mais également de relever les éventuelles incohérences entre les informations fournies par les établissements et les informations rentrées dans Flora (informations bibliographiques manquantes ou erronées, états de collections distincts, changements de titre non effectués, documents absents ou en plusieurs exemplaires ou volumes, etc.).

Toutes ces informations permettent ainsi d'évaluer la charge de travail à venir pour les équipes (récolement en magasin, modification dans Flora, prélèvement en magasin, élimination

dans Flora) ; de réaliser des tableaux récapitulatifs par types de demandes ; et de créer une répartition prévisionnelle des activités sur les deux années.

Les tableaux suivants récapitulent les demandes de retours définitifs et les demandes de transformation du statut de collections en dépôt vers la cession pour la programmation 2024-2025 :

#### DEMANDES DE RETOURS DEFINITIFS 2024-2025

Établissements	Type de documents	Nombre de Documents/titres	Métrage en mètres linéaires
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Bibliothèque centrale	Périodiques, monographies et thèses	?	1 692,21
Bibliothèque de la Sorbonne Nouvelle - BSN	Périodiques et monographies	1 408,00	187,60
Bibliothèque de l'institut de géographie	Monographies	1,00	0,17
Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUSanté). Pôle médecine	Périodiques	4,00	0,85
<b>Total</b>		<b>1 413,00</b>	<b>1 880,83</b>

#### DEMANDES DE TRANSFORMATION DE DEPOT EN CESSION 2024-2025

Établissements	Type de documents	Nombre de documents / titres	Métrage en mètres linéaires
Bibliothèque de l'École nationale des Chartes	Périodique	1	1,52
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Bibliothèque centrale	Périodique et monographie	61	53,13
Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)	Périodique	13	2,8
Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUSanté). Pôle médecine	Périodique	4	0,68
<b>Total</b>		<b>79</b>	<b>58,13</b>

La demande de transformation de dépôt en cession de la bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) sera traitée en priorité car cet établissement va reprendre ses

collections en septembre 2024. La liste de l'extraction des documents en magasins est en cours de réalisation.

## II. Communication des documents

### 1) Evolution des communications

#### 1. Nombre de communications

En 2023, 24 243 documents ont été communiqués par le CTLes. Le nombre de prêts de l'année 2019 (22 741 documents communiqués) est désormais dépassé.

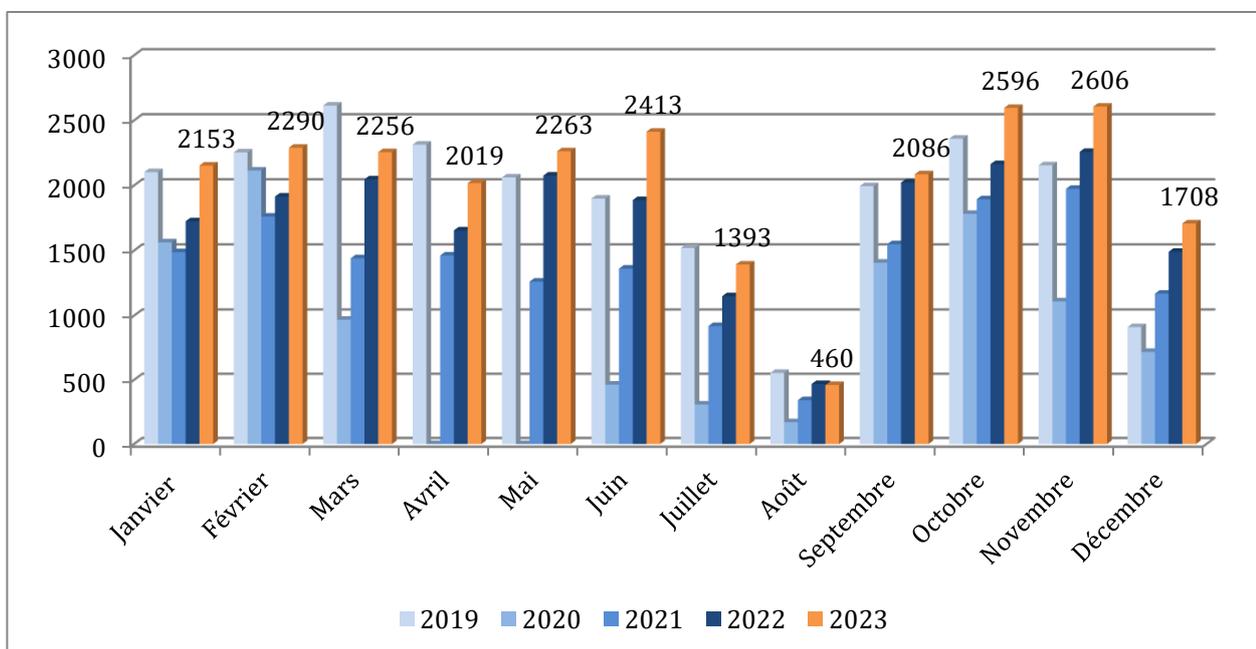
#### NOMBRE DE DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR AN DEPUIS 2013

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Nombre de communications</b>	11 200	21 361	21 818	17 926	16 944	19 505	22 741	10 605	16 621	20 859	<b>24 243</b>

L'année 2023 confirme la tendance à la hausse des demandes observée avant 2020 et présente le nombre de communications le plus important. Cette tendance a un impact fort sur le

CTLes qui doit dédier davantage de ressources à cette activité pour absorber un nombre croissant de demandes dans les mêmes délais.

#### DETAIL DES COMMUNICATIONS PAR MOIS DEPUIS 2019



A ces communications assurées par le CTLes, il faut ajouter le cas particulier des collections de l'Humathèque (Campus Condorcet)

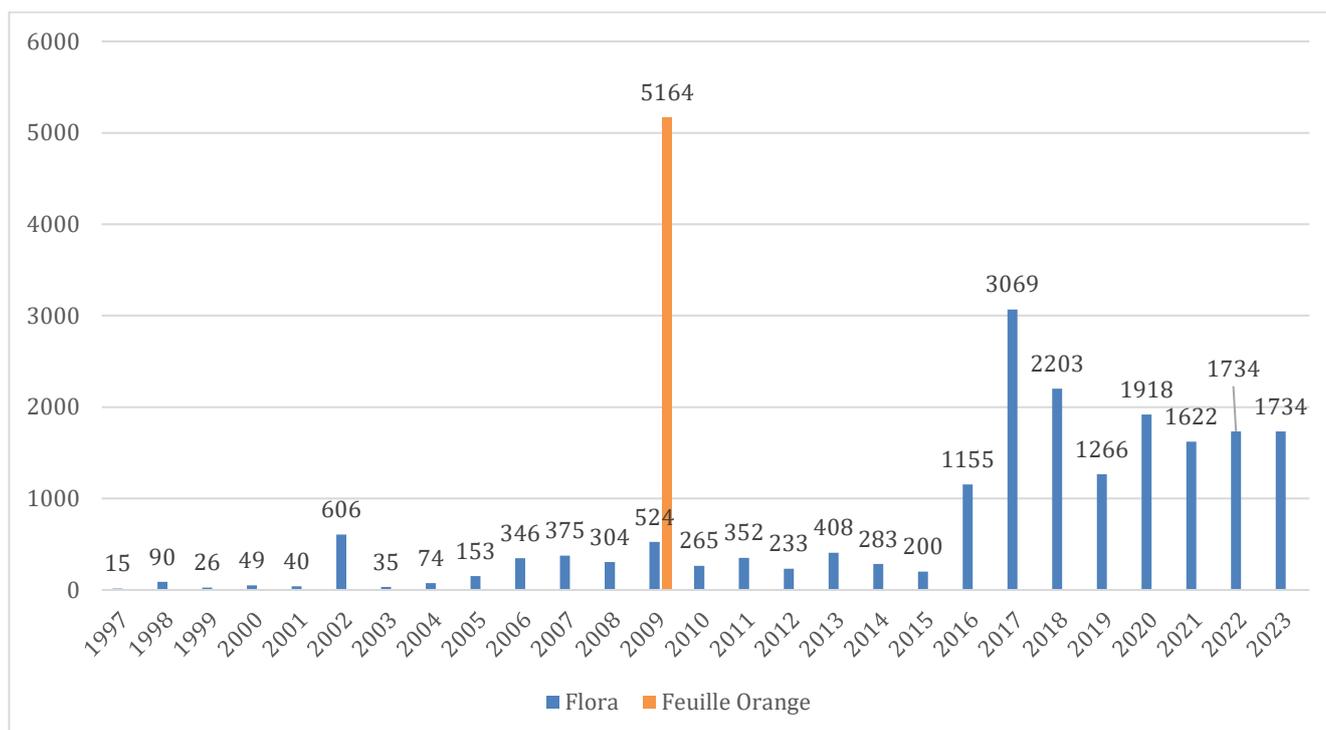
en stockage provisoire sur étagères qui est assuré par le personnel même du Campus Condorcet.

## 2. Typologie des documents communiqués

Comme les années précédentes, on constate que les versements les plus récents, à savoir ceux réalisés depuis 2016 (environ 60 %

des demandes), ainsi que le fonds BIS (environ 25 % des demandes) concentrent l'essentiel des communications.

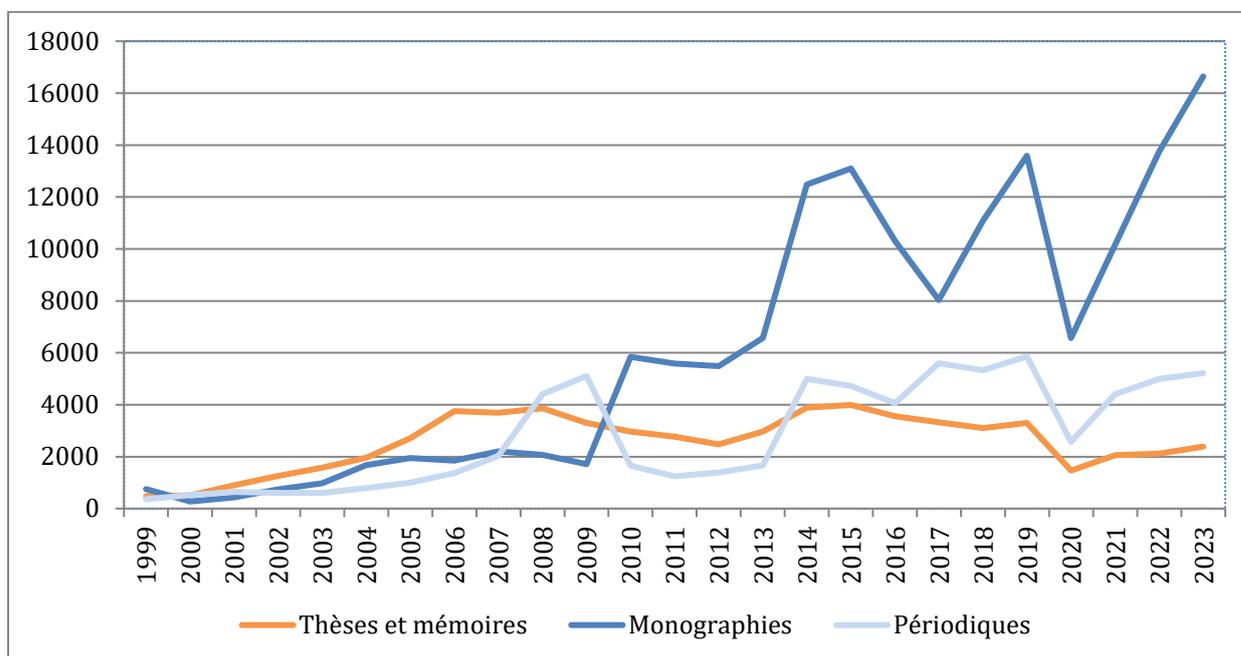
### DATE DE VERSEMENTS DES DOCUMENTS COMMUNIQUES EN 2023



La ventilation des communications par type de document est semblable à celle des années passées, avec une part des monographies qui concentre près de 69 % des communications (confirmation de cette tendance en hausse, la part des monographies représentait 60 % des communications en 2021). Les périodiques

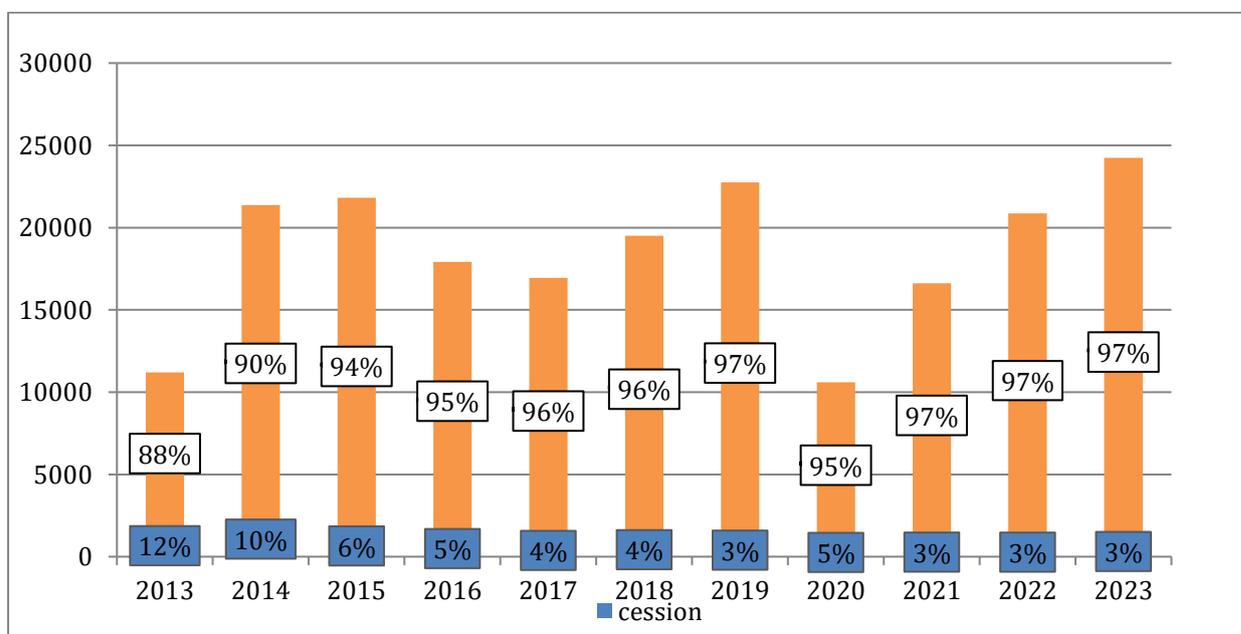
représentent 22 % et les thèses et mémoires 10 % des prêts. La part des monographies dans les communications est d'autant plus importante qu'elles ne représentent qu'environ 30 % des collections conservées au CTLe, contre plus de 50 % pour les périodiques.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR TYPE DE DOCUMENT



Les communications de documents concernent toujours principalement les documents en dépôt : seuls 3 % des communications portaient sur les fonds cédés au CTLeS en 2023.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR STATUT DES DOCUMENTS

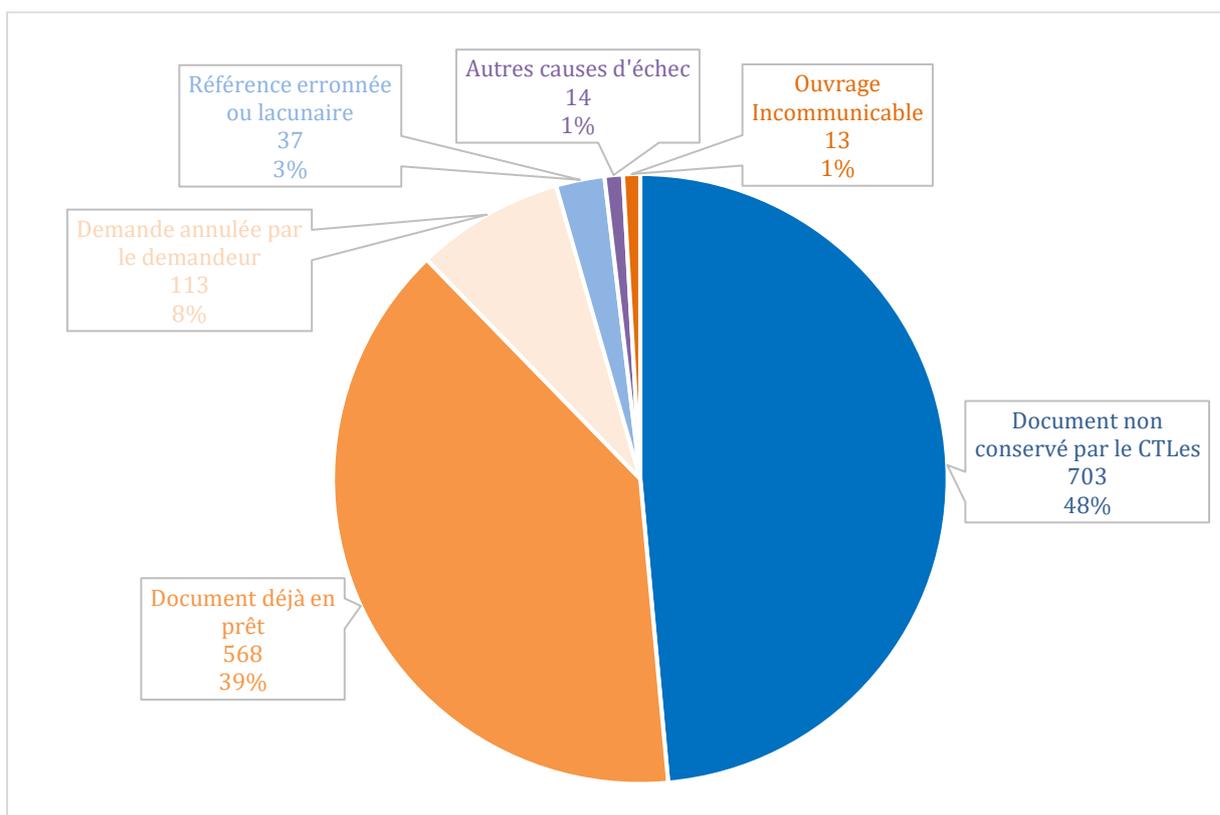


### 3. Taux de réponse

Environ 5,64 % (1 448 demandes) n'ont pas pu être satisfaites. Le graphique ci-dessous en répertorie les causes, qui ne sont pas liées à un

dysfonctionnement du CTLes pour la grande majorité (le document demandé n'est pas conservé par le CTLes ou celui-ci est déjà prêté).

#### REPARTITION DES DEMANDES NON SATISFAITES



Comme les années passées, les trois principales causes de non satisfaction des demandes sont les suivantes : document non

conservé par le CTLes, document déjà en prêt, demande annulée par le demandeur.

### 4. Profil des établissements demandeurs

98 % des demandes de communication satisfaites en 2023 ont été émises par les bibliothèques versantes et la majeure partie portaient sur leurs propres documents en dépôt. Cette proportion reste stable par rapport aux années passées.

Les établissements ayant réalisé le plus de demandes sont les mêmes que les années

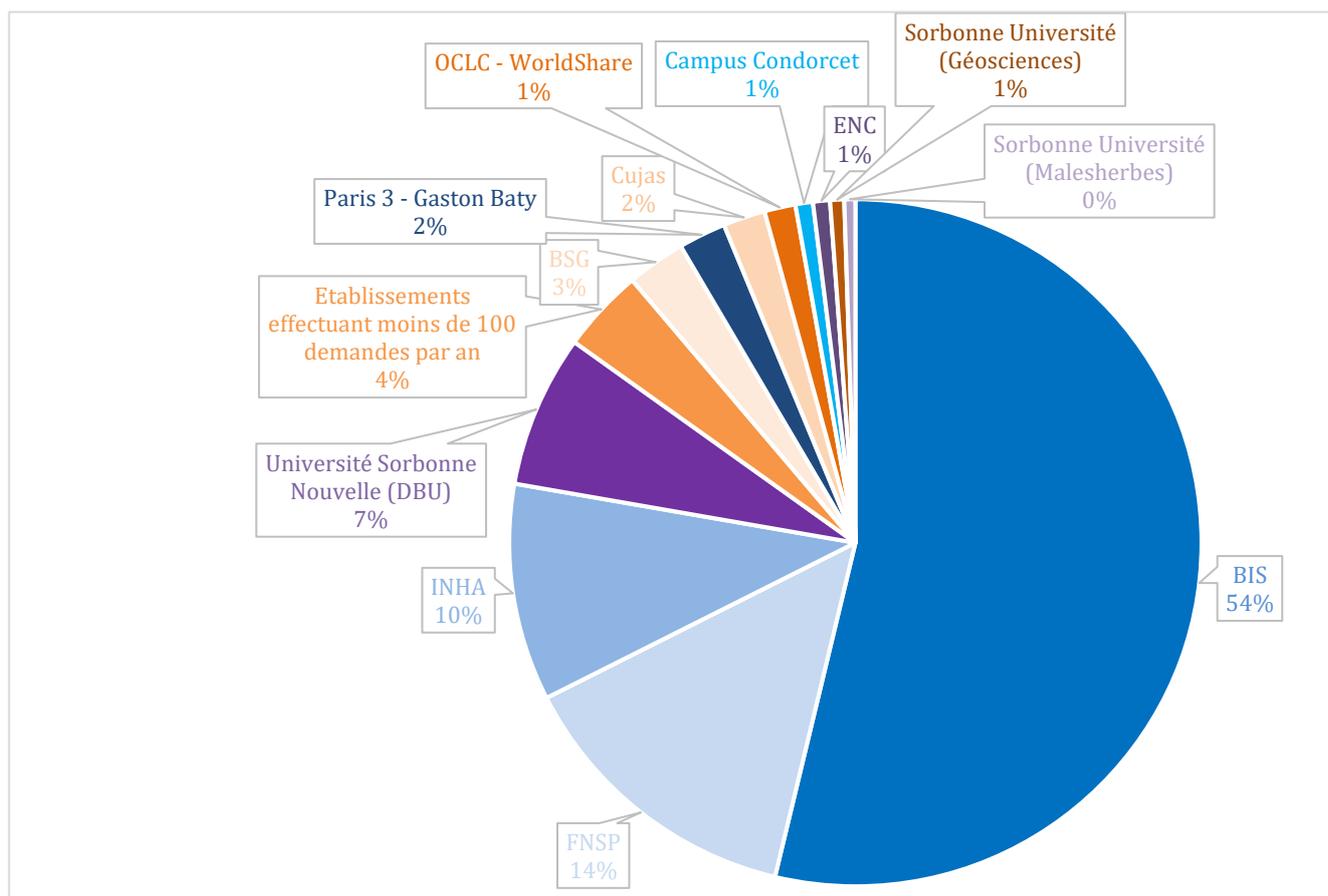
précédentes, dans des proportions très similaires :

- La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) : 12 842 communications, soit 54 % des demandes (59 % en 2021) ;
- La FNSP : 3 300 communications, soit 14 % des demandes (14 % en 2021) ;
- L'INHA : 2 441 communications, soit 10 % des demandes (contre 7 % en 2021).

Ces trois principaux demandeurs regroupent 77 % des communications réalisées par le CTLes en 2023. Huit autres établissements ont quant à eux réalisé entre 100 et 1000 demandes durant l'année. Enfin, 122

établissements différents ont réalisé moins de 100 demandes en 2023, pour un total de 717 communications (essentiellement des établissements non déposants au CTLes, qui recourent au PEB).

## REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DEMANDEURS



## 2) Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le CTLes a souscrit à l'outil d'OCLC Worldshare ILL qui permet aux établissements étrangers de transmettre leurs demandes de communication au CTLes depuis Worldcat. Depuis 2021, la fourniture de documents aux bibliothèques étrangères est dématérialisée à l'aide de l'outil Visiodoc. Le CTLes a communiqué 96 documents (pour 1 073

pages) par ce biais en 2023, contre 99 documents pour un total de 924 pages en 2022.

A terme, pour les demandes d'articles ou d'extraits d'ouvrage, l'objectif est de recourir à la dématérialisation des fournitures de documents (via l'outil informatique Visiodoc, le CTLes ayant rejoint en 2022 la plateforme collective mise en œuvre avec le soutien du GIS CollEx-Persée).

### III. Conservation partagée des périodiques (PCP)

#### 1) Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques

##### 1. Evolution des PCP en 2023

Le CTLes, opérateur national participant à la mutualisation de collections (décret du 10 mars 2014), assure la gestion de 16 plans de conservation partagée (PCP) thématiques et nationaux, en lien avec leurs pilotes scientifiques. Le tableau de la page suivante résume l'état d'avancement de chacun de ces plans.

Au total, en janvier 2024, 24 294 titres de périodiques de niveau recherche contre 21 425 en janvier 2023 constituent les corpus des 17 PCP thématiques et nationaux alimentant la base de gestion de la conservation partagée.

En 2023, 2 869 nouveaux titres ont enrichi les corpus de 10 PCP.

Concernant l'avancement du positionnement des partenaires, 19 576 titres se

sont vus attribuer la mention de pôle de conservation, tous PCP confondus contre 17 977 en 2022.

Des comptes rendus détaillés de l'avancement de chaque PCP sont disponibles sur le site du CTLes<sup>3</sup>.

L'établissement participe également, en tant que partenaire, à un autre PCP national, dirigé par le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), le PCMath. En janvier 2024, le CTLes signale 137 titres de son fonds propre au sein du corpus du plan de conservation relatif aux mathématiques, contre 56 titres en 2023. Ce plan comporte au total 1 381 titres et réunit au sein de son réseau national 30 bibliothèques.

##### 2. Appel à projet annuel et soutien financier aux PCP

En 2023, les PCP thématiques et nationaux (ceux gérés par le CTLes, ainsi que le PCMath) ont bénéficié d'un soutien financier annuel du GIS CollEx-Persée permettant leur développement. La répartition des subventions est opérée par le CTLes après l'analyse des recueils de besoins réalisés par les établissements pilotes.

En 2023, pour la dernière année, le GIS CollEx-Persée a versé au CTLes une enveloppe globale d'un montant de 302 000 euros, à laquelle s'ajoutait un reliquat non dépensé l'année précédente, répartie ensuite comme suit :

- PCP Economie-gestion (pilote scientifique : bibliothèque Dauphine / Université Paris Dauphine PSL) : 42 000 euros ;

- PCP Chimie (pilote scientifique : SCD de l'Université Lyon 1 Claude-Bernard) : 12 000 euros ;
- PCP Droit (pilote scientifique : bibliothèque interuniversitaire Cujas, Université Paris 1) : 6 428 euros ;
- PCP Langues d'Europe balkanique centrale et orientale (pilote scientifique : bibliothèque universitaire des langues et civilisations) : 10 050 euros ;
- PCP Mathématiques (pilote scientifique : CNRS délégation Paris B-GDS 2755 - Réseau national des bibliothèques de mathématiques) : 47 041 euros ;
- PCP Médecine et Odontologie (pilote scientifique : Bibliothèque

---

3

- interuniversitaire de Santé, Université Paris Cité) : 33 900 euros ;
- PCP Sciences de l'Antiquité (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Université Paris 1) : 54 789 euros ;
  - PCP Philosophie (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de la
  - PCP Arts du spectacle (pilote scientifique : Bibliothèque Sorbonne Nouvelle, Université Sorbonne Nouvelle) : 6876 euros ;
  - PCP Psychologie (pilote scientifique : DGDBM / Université Paris Cité) : 57 566 euros.

- Sorbonne, Université Paris 1) : 7 185 euros ;
- PCP Histoire (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Université Paris 1) : 23 719 euros ;

Les conventions financières ont été envoyées en janvier 2023 et les versements aux établissements pilotes ont été effectués dès les retours de ces conventions signées.

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PCP CO-ANIMÉS PAR LE CTLES**

PCP thématique piloté par le CTLes (date de création)	Nombre de bibliothèques partenaires <sup>1</sup>	Nombre de titres signalés dans la base PMB en janvier 2024 <sup>2</sup>	Nombre de titres signalés pôle de conservation (PC) dans la base PMB en janvier 2024 <sup>3</sup>	Couverture nationale du plan	Collections transférées pour l'ensemble des partenaires (2023)	Collections déséchévées pour l'ensemble des partenaires (2023) <sup>4</sup>
Arts du spectacle (2012)	10	1 029 titres (- 3 titres)	1 026 titres (- 2 titres)	oui	5,01 mL	0
Droit (2016)	13	1 378 titres (+ 289 titres)	986 titres (+ 117 titres)	oui	0,56 mL	12,49 mL
Etudes italiennes (2017)	8	106 titres (identique)	71 titres (+ 6 titres)	oui	pas de transfert	0
Géographie et Urbanisme (2013)	6	714 titres (identique)	497 (+ 309 titres)	non	2,4 mL	0
Histoire (2017)	23	252 titres (identique)	239 (+16 titres)	oui	pas de transfert	0
Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (2016)	11	2779 titres (+ 588 titres)	1 234 titres (+ 50 titres)	oui	14,37 mL	0
Philosophie (2014)	21	1 160 titres (+ 43 titres)	1 134 titres (+ 49 titres)	oui	3,12 mL	0
Langues, littératures, civilisation germaniques (2016)	19	523 (+ 49 titres)	467 titres (identique)	oui	2,40 mL	0
Psychologie et Psychanalyse (2018)	18	1 090 titres (+ 4 titres)	874 titres (+ 18 titres)	oui	1,65 mL	0,52 mL
Sciences de l'Antiquité (2017)	36	1447 titres (+ 777 titres)	761 titres (+ 262 titres)	oui	2,18 mL	0,03 mL
Chimie (2016)	30	693 titres (+ 171 titres)	523 titres (+ 29 titres) 11053	oui	0,21 mL	172,25 mL
Médecine et Odontologie (2004)	28	11 053 titres (+ 172 titres)	10 393 titres (+ 168 titres)	oui	0,43 mL	95,59 mL
Physique (2016)	18	641 titres (+ 209 titres)	560 titres (+ 130 titres)	oui	12,05 mL	0
STAPS (2014)	17	139 titres (identique)	85 titres (+ 10 titres)	oui	pas de transfert	0
Sciences du numérique (2020)	14	273 titres (identique)	251 titres (+ 112 titres)	oui	pas de transfert	0
Economie et gestion (2020)	10	1 017 titres (+570)	475 titres (+331 titres)	oui	pas de transfert	0
<b>Total</b>		<b>24 294 titres (+ 2 869 titres par rapport à 2022)</b>	<b>18 442 titres signalés PC (+ 465 titres par rapport à 2022)</b>		<b>44,38 mL</b> (contre 32,12 mL en 2022)	<b>280,88 mL</b> (contre 558,15 mL en 2022)*

1) Avec des collections visibles dans la base de gestion de la conservation partagée (PMB) / 2) Entre parenthèses : comparaison avec janvier 2023 / 3) Entre parenthèses : titres supplémentaires marqués pôle de conservation dans le Sudoc / 4) Déclarées dans la plateforme de travail collaborative (Flora) / \* Le déséchévage ne peut pas être constant d'une année sur l'autre. Il s'agit de chantiers ponctuels.

## 2) Soutien du CTLes aux PCP

### 1. Outils

Le CTLes met à disposition des membres des PCP plusieurs outils informatiques :

- La base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB, qui permet le signalement des titres des PCP<sup>4</sup> ;
- La plateforme de travail collaborative, développée à partir du logiciel Flora, qui permet de signaler les propositions de dons, de gérer les transferts de

collections entre établissements et d'enregistrer les bordereaux de désherbage.

Dans le cadre du projet de réinformatisation de l'établissement, qui conduira à terme à l'abandon du logiciel Flora, une réflexion sur le remplacement de la plateforme de travail collaborative par un nouvel outil a débuté en 2022 (voir ci-dessous, partie IV. Projet de réinformatisation).

### 2. Formations

Le CTLes apporte également son soutien aux PCP en organisant les formations à ces outils, afin de permettre aux membres des PCP de réaliser les opérations de signalement et de positionnement ainsi que les propositions de

dons et les transferts. 54 stagiaires ont été formés en 2023 contre 32 en 2022.

Les formations aux outils et à la méthodologie sont désormais hybrides (en présentielle / à distance).

#### NOMBRE DE FORMATIONS ET NOMBRE DE STAGIAIRES FORMES PAR PLAN EN 2023

	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
PCP Médecine	5	6
PCP EBCO	1	6
PCP Droit	1	1
PCP Chimie et Physique	6	7
PCP Economie	1	4
PCP Géographie et Urbanisme	1	1
PCP Psychologie	6	9
PCP Histoire	1	1
PCP Etudes italiennes	1	1
PCP Sciences de l'Antiquité	5	15
PCP STAPS	1	3
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>54</b>

Certaines formations ont pu être ponctuellement dispensées pour une seule personne, ce qui témoigne de la forte implication du CTLes dans la formation du réseau constitué des différents PCP.

<sup>4</sup> Cette base de gestion est librement accessible en ligne : <https://pcp.docressources.fr/>

### 3. Réunions de travail

L'activité des 4 agents du service de la conservation partagée réside également sur l'animation des réseaux aux côtés des pilotes scientifiques.

Cela repose, pour chaque référent de plan thématiques au CTLes, sur la participation à diverses réunions et notamment.

- Comités thématiques : organisés selon une périodicité régulière et rassemblant tous les membres du plan sous la coordination du pilote scientifique, en lien avec la référente du CTLes pour le plan, ces comités sont le lieu des prises

de décision concernant le plan (sélection du corpus, arbitrage sur les positionnements, feuille de route et demandes de subventionnement, etc.).

- Points d'étape : réunions tripartites entre un membre du plan, le pilote scientifique et la référente du CTLes, ces réunions permettent de faire le point sur l'avancée des travaux d'un établissement en fonction de la feuille de route, de la consommation des subventions allouées et du besoin de subventions pour l'année à venir.

## NOMBRE DE REUNIONS PAR PLAN EN 2023

	Nombre de comités	Nombre de réunions (préparation de comité, point d'étape avec les pilotes, participation à des groupes de travail)
PCP Médecine	1	31
PCP EBCO	1	11
PCP Droit	2	0
PCP Economie	1	0
PCP Géographie et Urbanisme	1	0
PCP Sciences du numérique	2	0
PCP Psychologie	1	0
PCP Arts du spectacle	1	2
PCP Physique	2	1
PCP Sciences de l'Antiquité	1	5
PCP Chimie	1	0
PCP STAPS	0	1
PCP Philosophie	1	0
<b>Total</b>	<b>15 (identique à 2022)</b>	<b>51 (79 en 2022)</b>

A noter qu'en septembre 2023, 3 agents (2 BIBAS et 1 contractuelle) ont quitté le service de la conservation partagée par voie de mutation et d'une fin de contrat. Ce renouvellement de l'équipe a beaucoup diminué la capacité de travail du CTLes sur le domaine

des PCP depuis les congés d'été 2023 jusqu'au 31 décembre 2023, malgré deux recrutements (ceux-ci ne pouvant pas être pleinement opérationnels avant plusieurs mois de formation).

#### 4. Navette dédiée aux transferts PCP

Le CTLes propose aux établissements partenaires une navette de transport mensuelle en Île-de-France afin de faciliter les échanges de fascicules entre établissements et permettre la constitution de collections de référence. Un agent du service de la conservation partagée se charge du recueil des besoins des partenaires, de la coordination et de la réalisation de la feuille de route. Un binôme composé de deux agents de la conservation partagée réalise les tournées (chargements, livraisons, déchargements) en Île-de-France. Le CTLes est parfois un espace tampon pour le stockage de

cartons entre deux navettes pour les établissements bénéficiaires.

Six navettes ont été réalisées en 2023 pour le compte de six PCP.

Au total, pour l'année 2023, sept bibliothèques ont échangé 43,38 mL de collections par le biais de ces navettes contre 32,12 mL en 2022. Cela représente plus de 95 % des transferts effectués dans le cadre de la conservation partagée des périodiques pendant l'année.

Ces six navettes en Île-de-France ont concerné 105 titres et représentent des transactions de 148 cartons.

## TRANSFERTS REALISES PAR LE BIAIS DES NAVETTES CTLES PAR PLAN EN 2023

	Nombre de titres	Volumétrie (en mètres linéaires)
PCP Antiquité	1	2
PCP Chimie	10	1,526
PCP Economie	13	3,15
PCP EBCO	57	23,82
PCP Physique	20	11,682
PCP Psychologie	4	1,21
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>43,388 mL</b>

A ces navettes en Île-de-France, il faut ajouter des envois de collections du CTLes par voie postale en régions (tableau ci-dessous), à titre de dons. Un envoi postal a été expédié en

Saint-Denis (93) pour le compte du PCP Psychologie, car sa volumétrie était inférieure à 0,20 mL, seuil minimal pour l'envoi de carton par le service de navette PCP du CTLes.

## DONS EXPEDIES PAR LE CTLES AU BENEFICE DE MEMBRE DES PLANS EN 2023

	Ville	Nombre de titres	Volumétrie (en mètres linéaires)	Coût (HT)
<b>PCP Mathématiques</b>	Orsay	7	0,225	14,86
<b>PCP Chimie</b>	Marseille	1	0,085	13,86
<b>PCP Physique</b>	Nice	1	0,005	8,04
<b>PCP Psychologie</b>	Saint-Denis	1	0,01	8,87
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>0,325 mL</b>	<b>45,75 euros</b>

### 3) Participation du CTLes aux PCP pour ses propres collections

Outre ses missions d'appui aux membres des PCP, le service de la conservation partagée du CTLes prend aussi en charge les opérations à réaliser dans le cadre des PCP pour les collections qui appartiennent à l'établissement et qui sont concernées par des PCP.

Il s'agit pour chaque responsable d'un plan de récolter les titres concernés par le corpus de ce plan, de positionner le cas échéant le

CTLes comme membre du plan ou pôle de conservation partagée, d'améliorer le signalement de ces titres (états de collections, amélioration des notices bibliographiques...), puis de procéder aux propositions de dons, transferts et éliminations en concertation avec les autres membres du plan.

A ce jour, la priorité du service PCP porte encore sur la formation de ces nouveaux agents.

## TRAVAUX DE SIGNALLEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC (POUR LES TITRES DU CTLES)

	Créations	Modifications	Suppressions	Titres délocalisés	Titres localisés
Notices d'exemplaires	21	790	111	0	0
Notices bibliographiques et d'autorité	5	277	3	14	20

## AVANCEE DES POSITIONNEMENTS DES TITRES PAR PLAN, AU 12 JANVIER 2024

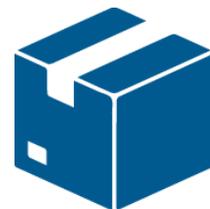
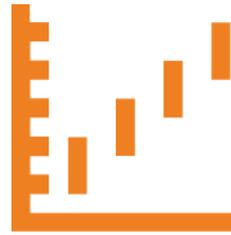
	Nombre de titres localisés	CTLes pôle de conservation	CTLes membre du plan ou pôle associé	Positionnement non défini (à remplir)
PCP Médecine	2 305	1 306	961	38
PCP Droit	173	16	135	22
PCP STAPS	9	3	6	0
PCP EBCO	311	76	75	160
PCP Arts du spectacle	34	11	23	0
PCP Géographie	207	81	78	48
PCP Philosophie	105	20	85	0
PCP Germanique	35	4	28	3
PCP Histoire	20	0	20	0
PCP Antiquité	66	1	37	28
PCP Mathématiques	137	81	56	0
PCP Chimie	89	70	19	0
PCP Physique	241	116	125	0
PCP Italien	6	0	6	0
PCP Economie	312	57	136	119
PCP Sciences du numérique	59	38	21	0
PCP Psychologie	129	44	84	1
<b>Total</b>	<b>4 238</b> <b>(3 761 en 2022)</b>	<b>1 924</b> <b>(1 764 en 2022)</b>	<b>1 895</b> <b>(1 601 en 2022)</b>	<b>419</b> <b>(747 en 2022)</b>

**TRANSFERTS REÇUS, DONNÉES RÉALISÉES ET DESHERBAGE EFFECTUÉ PAR PLAN (POUR LES COLLECTIONS DU CTLES)**

	<b>Nombre de titres intégrés</b>	<b>mL intégrés</b>	<b>Nombre de titres cédés</b>	<b>mL cédés</b>	<b>Nombre de titres désherbés</b>	<b>mL désherbés</b>
PCP Psychologie	0	0	1	0,01	0	0
PCP Médecine	0	0	1	0,01	0	0
PCP Chimie	0	0	3	0,201	0	0
PCP Droit	0	0	5	0,05	0	0
PCP EBCO	14	3,1	0	0	0	0
PCP Physique	3	0,07	20	11,98	0	0
PCP Mathématiques	0	0	7	0,225	0	0
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>3,17 mL</b>	<b>37</b>	<b>12,476 mL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

***NB :** les écarts entre les chiffres de ce tableau et ceux du « Tableau de synthèse des PCP co-animés par le CTLES » s'expliquent par les opérations réalisées par le CTLES sur ses propres collections au sein du PCMath, dont le pilotage est assuré par le RNBM.*

# MOYENS



# I. Ressources humaines

## 1) Effectifs

### 1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2023

Catégorie	Grades	Nombre d'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou des stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels (budget Etat)	Nombre d'emplois sur ressources propres (budget propre)	Quotité travaillée (ETP)	Total des effectifs en poste au 31.12.23
<b>Personnels en poste sur le site de Bussy-Saint-Georges</b>							
A	Conservateurs généraux	1	1	0	0	1	1
	Conservateurs	1	0	1	0	1	1
	Bibliothécaires	1	0	0	0	0	0
	Ingénieurs d'études	1	1	0	0	0,9	1
	AAE	1	1	0	0	1	1
B	BIBAS	8	8	0	4	11,5	12
	TECH RF	1	1	0	0	1	1
	SAENES	1	1	0	0	1	1
C	Magasiniers	4	3	1	1	5	5
	ATRF	5	5	0	0	5	5
	ADJAENES	2	2	0	0	2	2
<b>Personnels mis à disposition dans d'autres établissements</b>							
A	Conservateurs généraux	2	2	0	0	2	2
<b>Totaux</b>		<b>28</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>31,4</b>	<b>32</b>

Il faut noter qu'au 31 décembre 2023, deux postes sont temporairement non occupés :

- Un poste de bibliothécaire responsable du pôle valorisation des collections (non occupé depuis le 1<sup>er</sup> février 2021 à la suite du départ en détachement de l'agent titulaire du poste, et non remplacé par un contractuel). L'établissement a demandé sa transformation en poste de conservateur. Il sera proposé à la

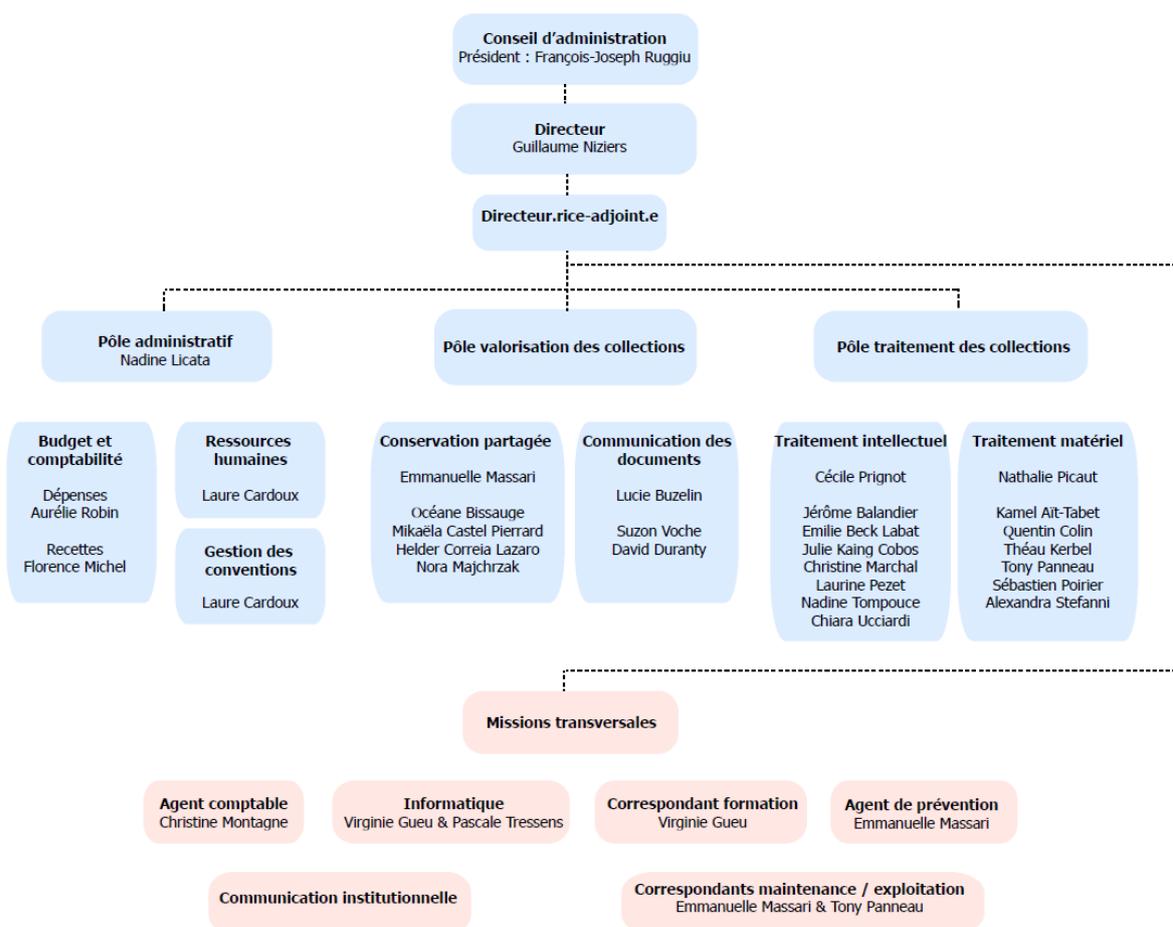
première campagne de mutation de 2024, pour une prise de poste au 1<sup>er</sup> septembre 2024.

- Le poste de directrice-adjointe (conservateur), vacant depuis septembre, à la suite de son départ en mutation. Le poste sera pourvu au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## 2. Personnels contractuels

Nombre	Catégorie	Grade	Quotité	Période
<b>Budget propre</b>				
3	B	BIBAS	100 %	Du 01/01 au 31/12/2023
1				Du 01/09 au 31/12/2023
1	C	Magasinier	100 %	Du 01/01 au 31/12/2023
<b>Budget Etat</b>				
1	A	Conservateur des bibliothèques	100 %	Du 01/09/23 au 31/12/2023
1	C	Magasinier	100 %	Du 01/09/23 au 31/12/2023

## 3. Organigramme au 31/12/2023



## 2) Promotions obtenues en 2022

En 2022, six agents ont obtenu une promotion.

Un agent a été promu sur liste d'aptitude de la catégorie C à la catégorie B : Technicien Recherche et Formation.

Cinq agents ont bénéficié d'un changement de grade dans leur corps sur tableaux d'avancement.

## 3) Télétravail

Le CTLes dispose d'une convention de télétravail depuis 2015 et applique depuis septembre 2021 l'accord du 13 juillet 2021

entre l'Etat et les organisations syndicales sur le télétravail dans la fonction publique, décliné avec un protocole individuel.

### NOMBRE D'AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL TOUT OU PARTIE DE L'ANNEE

Catégorie	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
A	1	1	1	2	1	4	4	4	4
B	2	2	2	2	2	6	7	11	12
C	0	0	1	1	0	2	3	3	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>19</b>

### DETAIL DES AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL EN 2023

Filières	Catégories	Nombre d'agents	Période
Administrative	A	1	Du 01/01 au 31/12/23
	B	1	Du 01/01 au 31/12/23
	C	2	Du 01/01 au 31/12/23
Bibliothèque	A	1	Du 01/01 au 31/12/23
		1	Du 01/01 au 31/12/23
	B	10	Du 01/01 au 31/12/23
	C	1	Du 01/01 au 31/12/23
ITRF	A	1	Du 01/01 au 31/12/23
	B	1	Du 01/04 au 31/12/23

## 4) Formation continue

En 2023, 27 formations ont été suivies pour un total de 128 jours de formation, contre 36 formations pour un total de 141,25 jours de formation en 2022.

De nombreuses formations prévues en intra ont été repoussées à 2024. Cela explique la baisse significative du nombre de formation en 2023.

### BILAN DES FORMATIONS SUIVIES EN 2023

Nombre d'agents ayant suivi une formation professionnelle (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations)	51
Nombre de jours de formation	128
Nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent	4,13
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie A	4
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie B	5,79
Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie C	2,38
Dépenses de formation	22 345,40 € TTC
Mobilisation du compte personnel de formation	0
Nombre de formation post recrutement	0

### DETAIL DES FORMATIONS SUIVIES EN 2023

Thématiques de formation	Nombre de formations	Nombre d'agents formés
Connaissance de l'univers professionnel	9	13
<i> dans le domaine bibliothéconomie</i>	7	8
<i> dans le domaine administratif</i>	2	5
<i> dans le domaine de la communication</i>	0	0
<i> dans le domaine de la formation</i>	0	0
Santé et sécurité	5	24
Préparation concours <sup>1</sup>	3	3
Langues, bureautique et efficacité professionnelle <sup>2</sup>	9	9
Stage de découverte	1	2
Formation statutaire (post recrutement)	0	0

1) Deux des préparations concours correspondent à des formations débutées en 2022 et achevées en 2023.  
2) Une de ces formations a été débutée en 2022 et achevée en 2023.

Dans le cadre d'une convention d'immersion, le stage de découverte représente un échange de stagiaires de deux jours avec le SCD de l'Université Gustave Eiffel, voisine du CTLes. Du 17 janvier au 18 janvier 2023 un magasinier de

cette université a ainsi pu découvrir le fonctionnement du CTLes et réciproquement, du 21 au 22 janvier un BIBAS et un magasinier du CTLes ont pu découvrir le fonctionnement de ce SCD.

## 5) Voyage d'étude à Strasbourg

En complément de l'offre de formation professionnelle à laquelle les agents du CTLes ont accès, l'établissement organise environ tous les deux ans depuis 2005 un voyage d'étude pour ses agents, afin de développer la connaissance de l'environnement professionnel, ainsi que d'alimenter la réflexion interne sur les services et le fonctionnement du CTLes.

Pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, aucun voyage n'avait pu être organisé depuis le voyage d'étude en Suisse réalisé en octobre 2019.

Le voyage d'étude 2023 a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Strasbourg. Douze agents du CTLes y ont participé.

Trois établissements ont été visités :

- La médiathèque André Malraux (lecture publique) ;
- Le Studium, nouvel équipement de l'Université de Strasbourg (Unistra) ;
- La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS).

## 6) Visite du dépôt légal

Le 26 mai 2023, sept agents du CTLes ont bénéficié d'une visite du dépôt légal organisée par la BnF.

## 7) Mise en place du comité social d'administration (CSA)

Après les élections professionnelles de décembre 2022, le nouveau comité social d'administration prévu par les textes a pris le relai du précédent comité technique. Les membres ont reçu une formation de cinq jours par un organisme privé. Le règlement intérieur du CSA a été établi, ainsi qu'une première

version d'un programme de travail pour l'année. Un groupe de travail comprenant des représentants du personnel de l'ancien comité technique et du nouveau CSA a élaboré une enquête en ligne sur la qualité de vie au travail (enquête QVT), qui a été menée pendant le mois de mai 2023.

## 8) Renouvellement partiel du conseil d'administration (CA)

Les personnalités nommées par le MESR en raison de leurs compétences, selon l'article 2 du décret n°94-922 sont, à partir du 19 octobre 2023 et pour un mandat de trois ans, Joëlle Ducos, professeure des universités (Sorbonne Université), Odile Grandet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, collègue bibliothèques, documentation, livre et lecture publique, et Alice Lemaire, directrice des bibliothèques et de la documentation du Muséum national d'histoire naturelle. Les présidents ou directeurs d'établissement utilisateurs sont désormais le président de l'établissement public Condorcet, le président

de l'Université Paris Cité, la présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la présidente de l'Université Paris-Saclay.

Lors de sa séance du 23 novembre 2023, le conseil d'administration a élu comme nouveau président François-Joseph Ruggiu, professeur des universités (Sorbonne Université), en succession à Philippe Marcerou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (doyen du collègue bibliothèques, documentation, livre et lecture publique), qui avait accompli deux mandats de président du conseil d'administration du CTLes.

## 9) Egalité femmes-hommes

Le CTLes avait élaboré en 2021 son premier plan d'égalité professionnelle femmes-hommes, conformément à la réglementation. Ce plan, portant sur la période 2021-2023, contenait plusieurs axes :

- Axe 1 : évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Axe 2 : garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps et emplois ;

- Axe 3 : favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- Axe 4 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Le plan prévoyait une douzaine d'actions, dont la plupart ont pu être réalisées sur la période.

### BILAN DU PLAN EGALITE FEMMES/ HOMMES POUR LA PERIODE 2021-2023

N°	Action	Public ciblé	Calendrier prévisionnel				Réalisation
			2021	2022	2023	2024	
1	Diagnostic (rémunération)	Personnel	x			x	Le diagnostic a été réalisé pour en 2021 et sera à réitérer fin 2023 pour la rédaction du plan 2024-2026
2	Nomination « référent égalité professionnelle »		x				Une référente avait été nommée en 2021 et devra être remplacée en 2023 suite à un départ en mutation.
3	Formation de sensibilisation (recrutement, déroulé de carrière)	Encadrement		x			Formation de 3 jours en 2022 pour l'encadrement, la référente égalité professionnelle, et l'assistante de prévention (voir aussi actions 7 et 8).
4	Affichage de la loi	Personnel	x				Réalisé en 2021
5	Formation à la lutte contre les discriminations	Encadrement, référente égalité professionnelle, représentant.es du personnel, assistante de prévention			x		Formation de 3 jours en 2022 pour l'encadrement, la référente égalité professionnelle, et l'assistante de prévention (voir aussi action 3).
6	Formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles	Encadrement, référente égalité professionnelle, représentant.es du personnel, assistante de prévention		x			Formation de 5 jours sur le fonctionnement du CSA (comprenant une sensibilité à la lutte contre les discriminations, les VSS et le harcèlement) en 2023 pour les représentant.es du personnel, la direction et l'assistante de prévention

7	Intégration du dispositif de signalement ministériel						Pas de dispositif ministériel. Mise en place d'un dispositif interne en 2023.
8	Affichage permanent d'informations sur le dispositif de signalement provisoire puis ministériel	Personnel	x				Non réalisé
9	Bilan annuel des signalements enregistrés		x	x	x	x	Sans objet en 2021, 2022 et 2023 sur l'égalité H/F.
10	Communication sur le principe de la « tolérance zéro »	Personnel	x				Non réalisé

Un nouveau plan devra prendre le relais en avril 2024 selon la réglementation.

## 10) Rapport d'inspection santé et sécurité au travail

A la suite de l'inspection santé et sécurité au travail d'octobre 2022 le CTLes a reçu le rapport correspondant le 3 mai 2023. Ce rapport a été transmis aux représentants du personnel et présenté au comité social d'administration par M. Sébastien Caillot, IGESR, chargé de sa réalisation, le 24 octobre 2023. La mise en place d'un système de protection du travailleur isolé (PTI) à l'été 2023

a permis de répondre à la demande de mesure immédiate (« Définir et mettre en place l'organisation du travail isolé, dans les espaces de stockage notamment, afin de permettre d'assurer, en toutes circonstances, la sécurité et la protection de la santé des agents »). Sa mise en place est détaillée dans la partie III : Mise en place d'un système de protection du travailleur isolé (PTI).

## II. Budget

### 1) Compte financier

Voir le document particulier présenté en conseil d'administration.

### 2) Suivi du budget

Le budget initial 2023 a été voté au conseil d'administration du 10 novembre 2022. Un budget rectificatif a été voté au conseil

d'administration du 23 novembre 2023 afin d'ajuster des recettes et des dépenses.

#### 1. Recettes

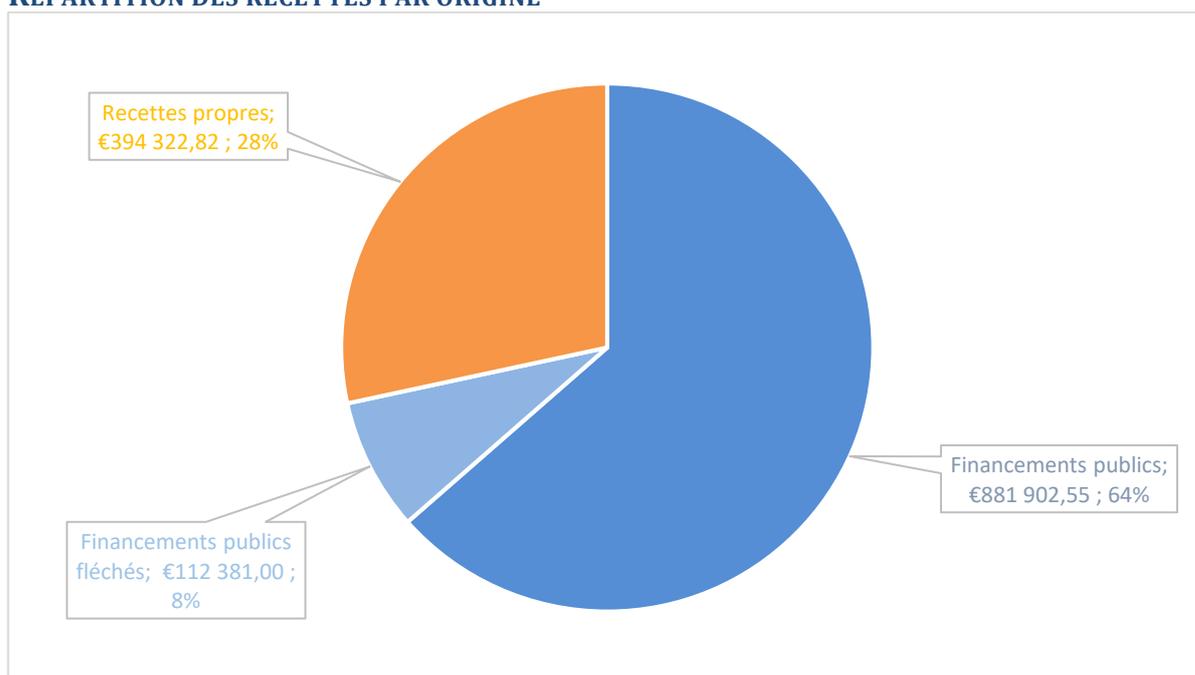
##### EXECUTION DES RECETTES

Deux tiers des recettes proviennent de financements publics (72 %), et près d'un tiers

des ressources propres de l'établissement (28 %).

	Montants exécutés 2023
<b>Total Financements publics</b>	<b>881 902,55</b>
Subvention pour charges de service public (SCSP) _ Fonctionnement	850 312,00
Dotation complémentaire (fonds de compensation exceptionnel des surcoûts énergétiques) _ Fonctionnement	30 422,00
SCSP - Crédits de masse salariale	720
Autres financements de l'Etat (Rectorat de Créteil - subventions repas)	448,55
<b>Total Recettes propres, dont :</b>	<b>394 322,82</b>
<b>1) Recettes propres</b>	<b>394 322,78</b>
Locations d'espace (dépôt et stockage provisoire) PEB	333 649,02
	60 673,76
<b>2) Autres ressources propres</b>	<b>0,04</b>
Régularisation TVA	0,04
<b>Total Recettes fléchées</b>	<b>112 381,00</b>
<b>Autres financements de l'Etat fléchés - Dotation de mise en sécurité fléchée en Investissement</b> (acquisition et déploiement d'un système PTI)	50 000,00
<b>Autres financements de l'Etat fléchés - Dotation CollEx- Persée fléchée en Fonctionnement</b> (acquisition et déploiement outil informatique PCP)	50 000,00
<b>Autres financements publics fléchés - Fonctionnement :</b>	
Subvention CollEx-Persée 2022 versée sur l'exercice 2023 - recrutement d'un agent contractuel	12 381,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 388 606,37</b>

## REPARTITION DES RECETTES PAR ORIGINE



**Les recettes propres** proviennent :

- de la location d'espaces pour 333 649,02 € ;
- de la communication de documents (ou prêt entre bibliothèques, PEB) pour 60 673,76 €. L'activité est

marquée par une augmentation sensible des demandes de prêts, rapprochant l'année 2023 de celle de 2019 en termes de fourniture de documents (antérieur à l'impact de la crise sanitaire de 2020-2022).

## EVOLUTION DES EMISSIONS D'ORDRE A RECOUVRER

Evolution des émissions d'ordres à recouvrer	2017 Passage en mode GBCP	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de titres / ordres à recouvrer (OR)	809	860	707	511	630	619	598

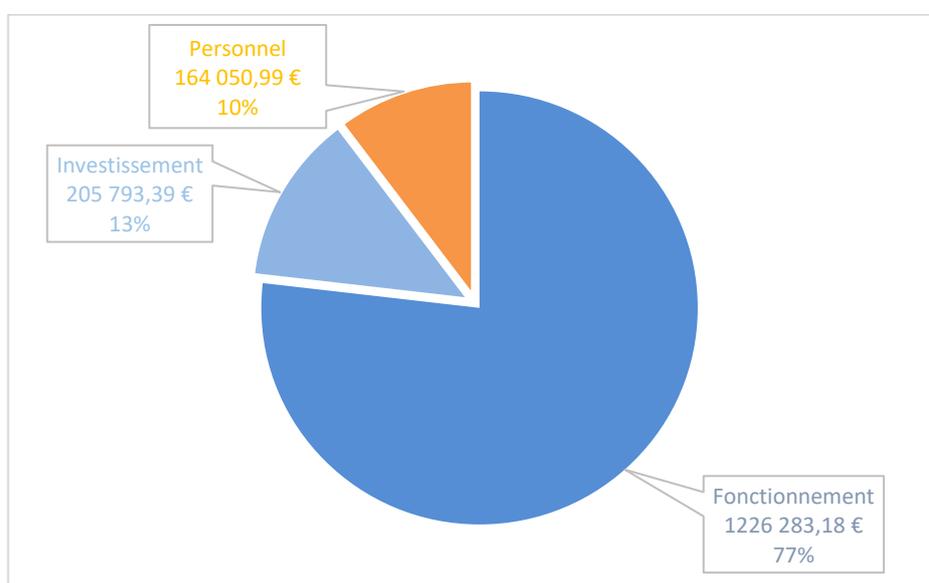
En 2023, 598 ordres à recouvrer ont été émis, en légère diminution par rapport à 2022. L'activité de recouvrement se maintient à un rythme régulier, marqué par des relances mensuelles, y compris sur exercice antérieur.

Malgré un effort soutenu pour sensibiliser les établissements au paiement dans les délais, il est encore difficile de recouvrer l'intégralité des titres émis sur un exercice.

## 2. Dépenses

### REPARTITION DES DEPENSES EXECUTEES PAR ENVELOPPE

	Montants budget rectificatif voté au CA du 23 novembre 2023		Montants exécutés 2023 (Décaissements)	
	AE	CP	AE	CP
<b>Personnel</b>	165 000,00	165 000,00	164 050,99	164 050,99
<b>Fonctionnement</b>	2 115 147,00	1 329 117,00	2 082 702,15	1 226 283,18
<b>Investissement</b>	404 945,00	235 150,00	373 964,49	205 793,39
<b>Total</b>	<b>2 685 092,00</b>	<b>1 729 267,00</b>	<b>2 620 717,63</b>	<b>1 596 127,56</b>



La répartition des dépenses par enveloppes par rapport au total des dépenses est sensiblement la même que les années précédentes, avec

environ trois-quarts du budget consacrés aux dépenses de fonctionnement.

## REPARTITION DES DEPENSES PAR DESTINATION

Destinations	Personnel	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	CP	CP	%	CP	%	CP	%
<b>D1051-CONSERVATION</b>		78 615,43	6,41%	1 235,31	0,60%	<b>79 850,74</b>	5,00%
D1052-COMMUNICATION		14 495,95	1,18%	3 210,90	1,56%	17 706,85	1,11%
<b>D1151-IMMOBILIER</b>		646 416,10	52,71%	82 175,38	39,93%	<b>728 591,48</b>	<b>45,65%</b>
<b>D1152-RESS HUMAINES</b>	164 050,99					<b>164 050,99</b>	10,28%
<b>D1153-INFORMATIQUE</b>		99 371,57	8,10%	115 197,56	55,98%	<b>214 569,13</b>	<b>13,44%</b>
<b>D1154-FRAIS GENERAUX</b>		344 756,42	28,11%	3 974,24	1,93%	<b>348 730,66</b>	<b>21,85%</b>
D1155-FORMATION PROF		20 112,31	1,64%			20 112,31	1,26%
D1156-VALORISATION		8 987,43	0,73%			8 987,43	0,56%
D1157-IMPOTS TAXES		3 720,11	0,30%			3 720,11	0,23%
D1158 AUTRES DEP SPE		9 807,86	0,80%			9 807,86	0,61%
<b>TOTAL EXECUTION</b>	<b>164 050,99</b>	<b>1 226 283,18</b>		<b>205 793,39</b>			

**Sur l'enveloppe Fonctionnement, les destinations les plus importantes sont l'Immobilier et les Frais généraux :**

- La **destination Immobilier** continue de constituer le poste de dépenses le plus important de **l'enveloppe fonctionnement (646 416,10 €)**. Elle représente plus de 45 % du budget exécuté toutes dépenses confondues : il s'agit des dépenses liées à la convention de gestion des charges du site de Bussy-Saint-Georges entre le CTLes et la BnF. Les charges concernent principalement les fluides (eau, gaz pour le chauffage, électricité pour les parties communes), les maintenances (climatisation, groupes froids, électricité, serrurerie, détection incendie, GTC) ; les contrôles techniques ; l'entretien des espaces verts ; la sécurité du site. Cette dépense inclut la **régularisation des charges de l'année n-1 2022 (84 650,90 €)**. Afin de compenser cette régularisation importante qu'il n'est pas possible d'anticiper

dans le budget, le CTLes a demandé une augmentation de 13 % des provisions à l'occasion de la signature d'une nouvelle convention. Cet ajustement a fait l'objet d'un budget rectificatif voté au Conseil d'administration du 23 novembre 2023. Cependant, en juillet 2023, une erreur de calcul des dépenses d'électricité par la BnF a été découverte par le CTLes. Pendant des années, la BnF a refacturé au CTLes non pas une part de la consommation des seules parties communes (rue intérieure, éclairage extérieur) mais une part de l'ensemble de la consommation des bâtiments du site. La convention qui venait juste d'être signée est donc erronée et à refaire pour 2024, en annulant la hausse des provisions qui devient inutile. La BnF devra également rembourser en 2024 au CTLes le trop-perçu pendant plusieurs années.

- La **destination Frais généraux** représente près de 22 % du total des dépenses. La dépense la plus importante concerne le contrat d’approvisionnement en électricité en propre du CTLes pour ses bâtiments, dans le cadre d’un marché subséquent de l’accord-cadre mis en œuvre par la Direction des Achats de l’Etat (DAE). Pour rappel, suite au redressement judiciaire du fournisseur titulaire Hydroption du lot dans lequel se trouve le CTLes, la DAE a réattribué le marché pour 2022-2023 à EDF. Le bon de commande établi pour l’année 2023 avait été évalué à 280 495 €. Malgré la forte augmentation des coûts, la dépense finale s’est élevée à 238 002,30 €. Il est

à noter que le fournisseur EDF a montré d’importants dysfonctionnements administratifs ayant imputé l’attribution de la consommation d’autres établissements au CTLes puis une facturation de consommation totalement fantaisiste. Cela a nécessité des demandes de corrections réitérées par le CTLes qui a subi une absence de visibilité de la consommation budgétaire avant la fin de l’année sur un poste important, avec une lourde augmentation annoncée. Ce suivi a été très chronophage pour l’établissement. A partir de 2024, avec le nouvel accord-cadre de la DAE, le fournisseur du lot dans lequel se trouve le CTLes est ENGIE

**ELECTRICITE : CONSOMMATION DES CREDITS DEPUIS 2020, EXECUTION 2023 ET PREVISION DE CONSOMMATION 2024**

	Fourniture d'électricité	Période de fourniture	Conso annuelle en Kwh	Prévisionnel annuel TTC DAE	Montant annuel HTR	Evolution année N /année N-1	Observations
<b>Marché n°2019-3 Lot1 (C1C2) MS4 EP</b>	Prévisionnel annuel DAE	<b>2020-2021</b>	870 003	108 750 €	<b>103 370 €</b>		
	Exécuté CTLes	<b>2020</b>	712 447		<b>85 831 €</b>		Périodes de confinement et de télétravail renforcé ; Coupure du chauffage et de la climatisation de mars 2020 jusqu'à la réparation en décembre 2021
		<b>2021</b>	679 703		<b>73 965 €</b>	<b>-16%</b>	

	Fourniture d'électricité	Période de fourniture	Conso annuelle en Kwh	Prévisionnel annuel TTC DAE	Montant annuel HTR		Observations
<b>Marché n°2022-2 Lot1 - MS4 (EP)</b>	Prévisionnel DAE	<b>2022</b>	889 649	146 792 €	<b>139 531 €</b>		Défaillance du fournisseur Hydroption remplacé par le fournisseur de secours EDF
	Exécuté CTLes				<b>98 050 €</b>	<b>-25%</b>	115 000 € prévu au budget rectificatif après ajustement à la baisse (211 410 € au budget initial 2022)
	Prévisionnel DAE	<b>2023</b>	741 681	295 115 €	<b>280 495 €</b>		
	Exécuté CTLes		774 037		<b>238 002 €</b>	<b>59%</b>	

- Le marché de transfert des collections pour 2024-2025 a été signé avec la

société Gibergues en fin d'année 2023 après publication de la consultation d'entreprises.

## Sur l'enveloppe investissement, les destinations les plus importantes sont l'Informatique et l'Immobilier :

- La **destination Informatique** continue de représenter 56 % des dépenses d'investissement, et constitue 13,4 % du total des dépenses :

- Un marché a été signé en janvier 2024 avec Tech Advantage pour l'installation du système Syrtis qui remplacera le système Flora. Les premières opérations ont été réalisées pour un coût de **24 338,40 €** sur la migration des données, les prestations liées aux spécificités fonctionnelles et le pilotage du projet. Un retard de calendrier n'a pas permis l'achèvement du chantier à la fin de l'année 2023 comme cela était prévu. D'un commun accord, le chantier a glissé sur 2024.
- Le renouvellement du parc informatique s'est poursuivi pour un total de **10 097,52 €**.
- L'installation du système de protection du travailleur isolé (PTI) a été réalisée pour un coût total de **79 683,68**

€. Une subvention de 50 000 € avait été attribuée en 2023 au CTLes pour ce projet. Le CTLes a financé sur son budget propre le reliquat.

- La **destination Immobilier** représente 52,7 % des dépenses d'investissement pour les opérations suivantes :

- La réfection des sols et remplacement des sanitaires du bâtiment 2 (rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage) pour un total de **28 172,53 €** : des travaux de plomberie ont été reportés début 2024.
- La réfection et le réaménagement de la salle de pause du rez-de-chaussée (**28 177,79 €**)
- La création d'un bureau dans l'ancien local informatique (**25 826,06 €**)

Des opérations devant être pilotées par la BnF sont reportées en 2024 :

- La mise en conformité des trappes de désenfumage (études et missions de contrôle).
- Les travaux de reprise du système CVC (chauffage, ventilation, climatisation).

## SUIVI DE L'EXECUTION DES DEPENSES (NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT)

Evolution des émissions de demandes de paiement	2017 Passage en mode GBCP	2018 (DP)	2019 (DP)	2020 (DP)	2021 (DP)	2022 (DP)	2023 (DP)
Personnel	62	73	71	87	107	111	146
Fonctionnement	601	568	572	411	430	451	530
Investissement	20	12	8	24	19	20	37
<b>Total</b>	<b>683</b>	<b>653</b>	<b>651</b>	<b>522</b>	<b>556</b>	<b>582</b>	<b>713</b>

En 2023, 713 demandes de paiement ont été émises, soit une hausse de 22,5 % par rapport à 2022. Cette évolution s'explique par

l'augmentation du nombre des demandes de paiement pour chaque enveloppe.

### 3) Fiabilisation de l'actif

Un chantier rétrospectif a été initié depuis 2019 pour actualiser les données d'immobilisations de l'établissement. Inetum, éditeur du logiciel ImmosNet, a proposé une prestation de correction et de mise à jour de la base de données. En 2023, les travaux de fiabilisation ont concerné l'actif des immobilisations et leur rapprochement avec la comptabilité générale :

- avec l'assistance de l'éditeur informatique Inetum afin d'analyser et apporter des corrections sur les biens physiques et

comptables dans le logiciel ImmosNet et permettre le rapprochement avec la comptabilité générale gérée par le logiciel PEP ;

- avec l'assistance d'un cabinet d'expertise comptable afin d'identifier des écarts entre l'état de l'actif des immobilisations et les écritures de comptabilité générale, puis conseiller des régularisations.

Ces travaux de reprise des données des immobilisations ont permis de mettre à jour une partie des amortissements au 31/12/2023.

### 4) Gestion courante de l'établissement

#### 1. Gestion de l'immobilier

La BnF gère le site partagé entre le CTBnF et le CTLes à Bussy-Saint-Georges dans le cadre d'une convention. Les échanges entre les deux institutions ont lieu au sein d'un comité de gestion de site, qui s'est tenu le 26 juin 2023.

Une nouvelle convention a été signée en 2023 pour une période de 3 ans avec une augmentation de 13 % des provisions pour charge afin de limiter l'impact des régularisations annuelles. Toutefois, il est apparu que la BnF bénéficie d'un trop-perçu sur les charges d'électricité car elle refacture une

partie des dépenses qui ne concerne pas la partie du CTLes. Il est donc prévu :

- L'établissement d'une nouvelle convention de partage des charges comprenant le calcul corrigé des provisions pour charge au prorata des surfaces communes et de leur utilisation par le CTLes.

- Le remboursement par la BnF du trop-perçu sur la base du délai de prescription quadriennale, à partir des factures de 2020, 2021, 2022 et 2023 qu'elle doit communiquer à l'établissement pour son propre contrôle.

De plus, lors du comité de gestion de site du 25 janvier 2024, il a été convenu que les factures de chaque poste de dépenses soient dorénavant transmises au CTLes pour un contrôle systématique, en complément des

tableaux de synthèse communiquées annuellement, et que ce point soit inscrit dans la future convention. Un système de transmission par flux doit être étudié par la BnF.

Le tableau ci-dessous présente les termes de la convention signée en 2023 :

Convention 2023-2025	ANNUEL			TIENNAL		
	HT	TTC	HTR	HT	TTC	HTR
Provision pour charges	480 000,00	576 000,00	547 507,20	1 440 000,00	1 728 000,00	1 642 521,60
Frais de gestion	12 500,00	15 000,00	14 258,00	37 500,00	45 000,00	42 774,00
<b>TOTAL</b>	<b>492 500,00</b>	<b>591 000,00</b>	<b>561 765,20</b>	<b>1 477 500,00</b>	<b>1 773 000,00</b>	<b>1 685 295,60</b>

## 2. Financement des actions CollEx-Persée

En 2023, le CTLes a géré les actions du GIS CollEx-Persée de soutien aux plans de conversation partagés :

- Une subvention de **302 000 €** a été versée par la BNU de Strasbourg (établissement porteur du GIS CollEx-Persée) afin que le CTLes la redistribue aux

établissements pilotes. Au total, **301 555 €** ont ainsi été reversés.

- Un reliquat de subvention non dépensé par le PCP Chimie a été reversé au CTLes pour abonder la subvention annuelle 2024 pour un total de **15 000 €**.

## CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES EN COURS AU 31/12/2023

Contrats	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat N	Date fin de contrat N	2020	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Contrat location véhicule utilitaire	ADA	12 mois	Reconduction tacite			415,17 €	330,43 €	168,06 €	-49,14%
Contrat location véhicule utilitaire	AVIS	12 mois	Reconduction tacite					139,79 €	
Maintenance Appareils de levage et ascenseurs	APAVE	12 mois	Reconduction tacite		821,26 €	1 592,87 €	854,53 €	932,99 €	9,18%
Maintenance du logiciel de paie Winpaie	CEGAPE	12 mois	Contrat annuel				17 876,66 €	8 212,50 €	
Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées (Redevance dur au titre des photocopies de publications en fonction du nombre de demandes déclarées par le CTLes)	CFC	28 mois	01/09/2018	31/08/2020 prorogé en 2020 jusqu'au 31/08/2022 Nv contrat 01/09/2022-31/08/2024	134,39 €	148,45 €	160,96 €	150,02 €	-6,80%
Contrat de maintenance appareil de levage	CHARLES SERVICES	12 mois	Reconduction tacite		366,26 €	366,26 €	1 294,55 €	2 154,72 €	66,45%
Contrat affranchissement colis	COLIPOSTE	12 mois	Reconduction tacite		6 800,96 €	6 517,11 €	5 320,27 €	5 724,11 €	7,59%
Contrat fourniture fontaines à eau	CULLIGAN	12 mois	Reconduction tacite		927,18 €	1 051,60 €	1 083,51 €	1 154,49 €	6,55%
Contrat de maintenance Flora système d'information documentaire	DECALOG	12 mois	Contrat annuel		21 921,45 €	18351,25	19 063,24 €	19 993,84 €	4,88%
Contrat de maintenance déchiqueteuse, chariots élévateurs ; vérification périodique	DEKRA	12 mois	Contrat annuel		816,62 €	416,47 €	873,74 €	923,92 €	5,74%
Contrat de maintenance et d'assistance progiciels (WinM9, Grh, ImmoNet, GED, PASRAU, DSN, PEP) + prestations	INETUM (GFI)	36 mois	1er janvier 2024	31/12/2027 (puis reconductions tacites)	12 351,73 €	26435,18	16 963,61 €	25 896,27 €	52,66%
Contrat de maintenance d'un chariot élévateur	JUNGHEINRIC H	12 mois	Reconduction tacite		1 027,42 €	1 233,76 €	307,61 €	0,00 €	-100,00%
Contrat de remise courrier + affranchissement	LA POSTE	12 mois	Reconduction tacite		5 129,58 €	3 918,25 €	4 079,73 €	4 153,71 €	1,81%
Contrat d'abonnement base documentaire code du travail et assistance juridique	LEGIEST	13 mois	Reconduction tacite		204,63 €	341,05 €	272,84 €	272,84 €	0,00%
Contrat d'abonnement	LIVRE HEBDO	24 mois	Bulletin annuel de réabonnement		376,68 €	376,68 €	396,57 €	436,32 €	10,02%
Contrat de mission - Cabinet d'expertise comptable Refonte de la base ImmosNet	MAE EXPERTISE		20 jours		7 756,35 €	4 847,72 €	969,54 €	4 362,95 €	350,00%
Contrat assurance multirisques	MAIF	12 mois	Reconduction tacite			125,16 €	251,05 €	129,79 €	-48,30%
Contrat Worldshare ILL	OCLC		14 août 2018	Jusqu'à résiliation	682,79 €	702,13 €	712,66 €	748,30 €	5,00%
Contrat de téléphonie fixe	ORANGE	12 mois	Engagement 12 mois		1 064,68 €	1 366,76 €	1 193,71 €	1 298,43 €	8,77%
Contrat de téléphonie mobile	ORANGE	12 mois	Engagement 12 mois				464,58 €	506,40 €	9,00%
Contrat de prestations de services : location d'une benne 15m3 ; dépose, reprise ; traitement et recyclage cartons	PAPREC LA CORBEILLE BLEUE	12 mois	Reconduction tacite		2 751,30 €	5 551,05 €	3 226,31 €	4 239,79 €	31,41%
Contrat d'assistance et d'hébergement (création d'un 2è utilisateur en 2019)	PMB	50 mois	31/12/2023	31/12/2024	2 988,88 €	2 945,24 €	6 138,02 €	3 333,46 €	-45,69%
Contrat de maintenance du défibrillateur	SCHILLER	12 mois	Reconduction tacite		168,91 €	172,52 €	172,52 €	178,72 €	3,59%
Contrat Médecine du travail	SIMT	12 mois	Reconduction tacite		3 814,30 €	3 712,78 €	3 775,52 €	4 667,50 €	23,63%
Contrat maintenance badgeuse	TIME CARD	12 mois	Reconduction tacite		456,26 €	2 235,65 €	365,00 €	0,00 €	-100,00%
Contrat accès stations Total + carburants selon consommation	TOTAL	12 mois	Reconduction tacite		1 213,97 €	2 021,65 €	3 518,10 €	3 450,35 €	-1,93%
Contrat de maintenance nacelle	TOYOTA	12 mois	Reconduction tacite		760,10 €	456,69 €	1 095,01 €	2 660,41 €	142,96%
Convention formation	UGAP/CEGOS		Engagement à renouveler				8 257,07 €	3 468,68 €	-57,99%
Contrat assurances véhicules de fonction	UGAP (anciennement GRAS SAVOYE)	12 mois	Reconduction tacite		758,86 €	630,33 €	434,16 €	352,15 €	-18,89%
Téléphonie	UGAP/SPIE						24 477,39 €	2 504,80 €	-89,77%
<b>Sous-total Contrats</b>					<b>73 294,56 €</b>	<b>85931,78</b>	<b>123928,89</b>	<b>102215,31</b>	<b>-17,52%</b>

Conventions	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat N	Date fin de contrat N	2020	2021	2022	2023	Variation
Convention redevances ABES (SUDOC)	ABES	12 mois	Convention 2023-2027		3 709,77 €	3 709,77 €	10 718,59 €	10 897,60 €	1,67%
Convention d'adhésion ABES (WORLDCAT)	ABES	12 mois		1 429,45 €	1 429,45 €				
Convention d'honoraires	VASSAL (avocate RH)		à la prestation			5 703,20 €	2 851,60 €	0,00 €	
Convention BnF - gestion des charges	BnF	36 mois	Convention 2023-2025		427740,00	484772,00	484 772	547 507,20	25,00%
Convention BnF - Frais de gestion	BnF	36 mois		11 406,40 €	11406,40	11 406,40 €	14 258,00 €		
Convention BnF - régularisation des charges	BnF	-	Régularisation annuelle selon calculs BnF		68 827,31 €	63504,94	21 484,34 €	84 650,90 €	
Convention Assistance Informatique Technique	CRI (UMLV)	12 mois	Convention annuelle		24 239,38 €	24161,24	25 320,79 €	27 375,36 €	8,11%
Convention de coopération relative à la formation aux métiers des bibliothèques et de la documentation	MEDIADIX	24 mois	Convention 2023 : durée 5 ans, renouvelable tacitement pour 5 ans max		2 200,00 €	2 200,00 €	6 200,00 €	0,00 €	
Convention restauration du personnel	SCORE / SODEXO	12 mois	Reconduction tacite		1 957,13 €	638,33 €	2 976,14 €	2 974,22 €	-0,06%
<b>Sous-total Conventions</b>					<b>541509,44</b>	<b>597525,33</b>	<b>565729,86</b>	<b>687663,28</b>	<b>15,09%</b>

Marchés publics	Fournisseurs	Durée	Date de début de contrat	Date fin de contrat	2020	2021	2022	2023	Variation
Refonte hébergement et maintenance des sites internet	ADVENCY	54 mois	6 octobre 2021	6 avril 2026		27 033,74	13 574,19 €	4 444,85 €	-67,26%
Marché nettoyage des locaux	AGENOR	24 mois	2023	2024				34 564,53 €	
Marché de fourniture de boîtes de stockage	ARDEN PLAST	24 mois	1er janvier 2021	31/12/2022 prolongé d'un an en 2023		29 668,05	38 245,65 €	28 373,42 €	-25,81%
Marché de fourniture d'électricité (accord-cadre DAE)	EDF	24 mois	2022	2023	85 830,95 €	73 965,22	98 049,68 €	238002,30	142,74%
Marché maintenance des ascenseurs (accord-cadre Préfecture de Paris IDF)	EURO ASCENSEURS	12 mois + reconduction (max 4 ans)	06/09/2021	31/12/2024		1 791,57 €	7 164,35 €	9 722,43 €	35,71%
Marché de transfert de documents	GIBERGUES	24 mois	2022	2023	34 603,01 €	46296,28	44 621,83 €	46 660,73 €	4,57%
Marché nettoyage des locaux et des vitrages : l'année 2018 inclus 4 mois de 2017	SPROP	36 mois	3 février 2020	44926,00	38000,63	33513,12	39 985,10 €	2 792,76 €	-93,02%
Marché de mise en œuvre du système d'information documentaire Syrtis	TECH ADVANTAGE	2 ans	2023	2024				24 338,41 €	
Marché de location et maintenance de 2 photocopieurs (UGAP)	TOSHIBA (UGAP)	48 mois	2 août 2019	1er août 2023	2 985,68 €	2 804,06 €	2 661,16 €	1 898,32 €	-28,67%
<b>Sous-total Marchés</b>					<b>161420,27</b>	<b>215072,04</b>	<b>244301,96</b>	<b>390797,75</b>	<b>59,97%</b>

### III. Bâtiments

Le CTLes partage le site de Bussy-Saint-Georges avec le Centre technique de la BnF (CTBnF).

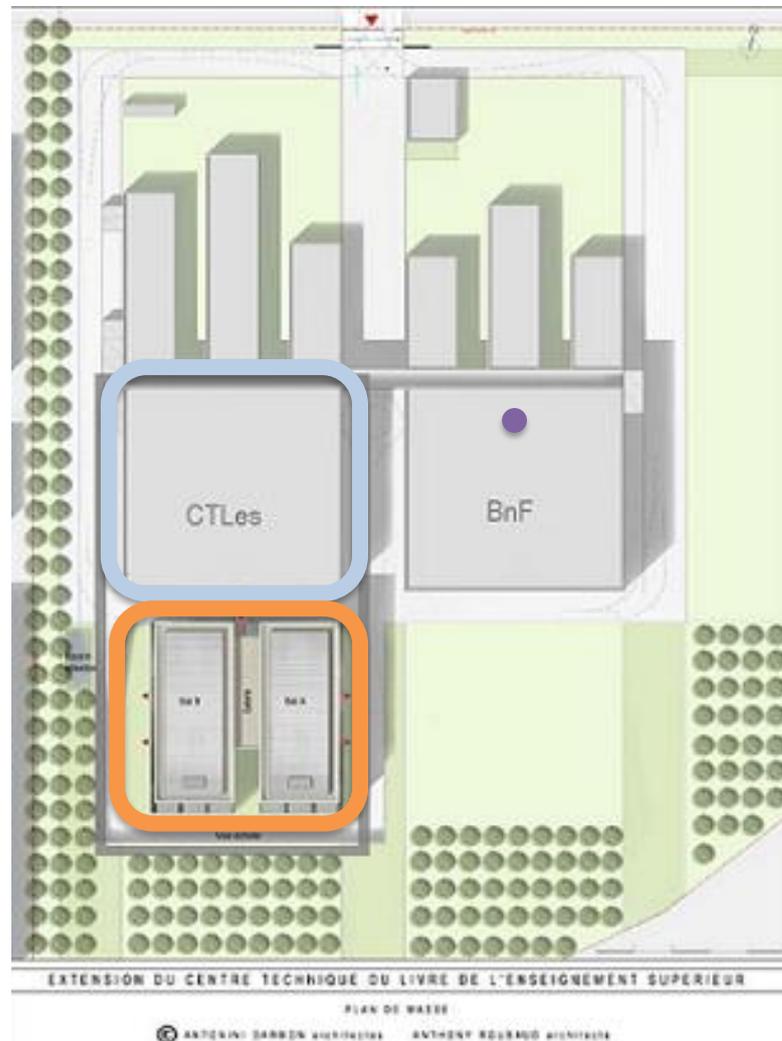
Les espaces du CTLes sont constitués par deux bâtiments, reliés par une passerelle :

- Le premier bâtiment (en bleu sur le plan), appelé bâtiment 2, date de l'ouverture du site et est utilisé depuis 1996. Il comprend l'ensemble des bureaux et espaces de travail du CTLes, ainsi que des magasins traditionnels et de type industriel (grande hauteur), pour une capacité totale de 75 kmL de stockage.
- Le second bâtiment (en orange sur le plan), appelé Bâtiment 11, est une extension livrée en 2016

et en usage depuis 2018. Il se divise en deux parties : la partie A équipée en rayonnages, et la partie B composée de plateaux nus restant à équiper. Les magasins équipés de la partie A du bâtiment (magasins traditionnels de rayonnage fixes et mobiles, un magasin double hauteur équipé de rayonnages mobiles électriques) ont une capacité de stockage de 55 kmL. Le bâtiment 11 comprend aussi la salle de réunion de l'établissement.

A ces deux bâtiments s'ajoute depuis 2022 la location d'une salle serveur dans le bâtiment 1 occupé par la BnF (point violet sur le plan, au sein du bâtiment 1).

## PLAN DU SITE DE BUSSY-SAINT-GEORGES : LOCALISATION DES BATIMENTS DU CTLES



## 1) Inspection installation classée protection de l'environnement (ICPE)

En décembre 2023, le site de Bussy-Saint-Georges a fait l'objet d'une inspection régulière des services préfectoraux de l'environnement comme installation classée protection de l'environnement. Toute une phase

de préparation a été menée sous la pilotage de la BnF, au cours de laquelle le CTLes a mis à rebut de nombreux encombrants. Le rapport d'inspection est attendu en 2024.

## 2) Travaux de rénovation

Plusieurs travaux ont pu être menés en 2023 :

- Dans le but de créer un **nouveau bureau dans le bâtiment 2**, le CTLes a déplacé en 2022 son local-serveurs dans salle informatique inutilisée que la BnF lui met désormais à disposition dans le bâtiment 1 (en violet sur le plan ci-dessus). En 2023, la BnF a retiré un équipement de climatisation qui encombrait le local, ce qui a permis au CTLes de mener la rénovation complète. Le nouveau bureau est disponible depuis août 2023.
- **La salle de pause du personnel du rez-de-**

**chaussée** du bâtiment 2 a été entièrement rénovée à l'été 2023 (après celle du 1<sup>er</sup> étage en 2022).

- La réfection de **l'ensemble des sanitaires du bâtiment 2** très abîmés ainsi que les douches a débuté en novembre 2023 (carrelage, toilettes, robinets). L'achèvement se fera en janvier 2024.

Plusieurs opérations, initialement planifiées en 2022, reportées en 2023, sont toujours en attente : l'étude préalable à la mise en conformité des trappes de désenfumage du bâtiment 2 (à superviser par la BnF), ainsi que la reprise de la climatisation-ventilation-chauffage (CVC) du bâtiment 2 (à superviser par la BnF).

## 3) Mise en place d'un système de protection du travailleur isolé (PTI)

Le CTLes avait fait l'objet les 10 et 11 octobre 2022 d'une visite des inspecteurs santé et sécurité au travail de l'enseignement supérieur. Au terme de cette visite, les inspecteurs avaient fait la demande de la mesure immédiate suivante : « Définir et mettre en place l'organisation du travail isolé, dans les espaces de stockage notamment, afin de permettre d'assurer, en toutes circonstances, la sécurité et la protection de la santé des agents ».

Le risque lié au travail isolé avait déjà été identifié par l'établissement, qui avait depuis 2018 le projet de déployer un système de protection du travailleur isolé (PTI) pour l'ensemble de ses magasins.

Cette opération a été menée en 2023, avec le concours de la BnF après plusieurs années d'attente puisque le CTLes devait intégrer son système de radiocommunication, la BnF étant en charge de la sécurité des

personnes et de la sûreté pour l'ensemble du site.

En 2023, après une phase de conseil de la BnF, le CTLes a pu passer commande à la société Desmarez, titulaire du marché de la BnF, afin d'intégrer le système de radiocommunication déjà déployé sur le site, à moindre coût sans avoir besoin de déployer un système de radiocommunication propre au CTLes, en mutualisant le fonctionnement sur le site.

Le suivi de la prestation a été réalisé en lien avec la BnF. Le déploiement du système PTI a été réalisé en juin et couvre depuis toute l'emprise du CTLes (bâtiments 2 et 11). La couverture radio de l'établissement a été complétée par la pose d'antennes supplémentaires ; des balises (une centaine) permettant la localisation en cas de signal ont été posées dans tout le bâtiment.

Les 12 émetteurs portatifs PTI ont été répartis entre les services pour être à proximité des utilisateurs ; ils sont utilisables par toute

personne qui a à travailler seule loin des bureaux, quel que soit son service. Ils permettent aux agents de déclencher une alerte, soit volontairement, soit en cas de malaise (déclenchement par la perte de verticalité de l'émetteur PTI).

Une première formation a été dispensée en juillet par le prestataire, complétée en septembre par une nouvelle présentation et la réalisation de tests pratiques organisés par l'assistante de prévention. Le système PTI a ainsi pu être déployé à compter de septembre 2023, et son utilisation est désormais obligatoire pour tout agent du CTLes en situation de travail isolé ; il est aussi proposé aux entreprises extérieures intervenant sur le site, notamment aux agents de la société de nettoyage, ainsi qu'à toute personne extérieure susceptible de travailler en situation isolée (comme cela peut être le cas des agents du Campus Condorcet travaillant sur les collections de l'établissement en stockage temporaire au CTLes).

#### 4) Réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges

La BnF a annoncé en 2021 son intention de quitter le site de Bussy-Saint-Georges à l'horizon 2028, dans le cadre du projet de construction d'un centre de conservation à Amiens, et de relocalisation des activités du site de Bussy-Saint-Georges et de celui de Sablé-sur-Sarthe. Cette perspective ouvre la réflexion sur le devenir du site de Bussy après ce départ, qu'il s'agisse de l'usage des locaux libérés ou bien de la nouvelle organisation à mettre en œuvre pour l'exploitation du site, aujourd'hui assurée par la BnF.

L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) a rendu son rapport concernant les perspectives pour le site début 2023. Celui-ci a été transmis à la direction de l'établissement le 27 mars 2023 et présente

quatre scénarios dont seuls les deux derniers sont considérés comme viables (maintien du CTLes dans ses emprises actuelles, reprise partielle par le CTLes des emprises libérées par la BnF).

Une réunion a eu lieu au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en septembre 2023 afin d'élaborer de premières pistes d'action sur ce sujet. Une visite des locaux lui a fait suite le 12 octobre 2023 qui a réuni le département des politiques et financements de l'immobilier des établissements et le département diffusion des connaissances et documentation pour l'administration centrale, et le service immobilier de la régional académique d'Île-de-France (rectorat de Créteil).

## IV. Informatique

### 1) Parc informatique du CTLes

Au 31 décembre 2023, les agents du CTLes ont à leur disposition 67 ordinateurs, dont 26 portables contre 62 ordinateurs dont 25 portables l'année précédente. Ce stock correspond aux postes individuels, à l'équipement des agents en télétravail ainsi qu'à différents postes communs dans des espaces de travail partagés (inventaire des documents, communication des documents, etc.).

Le CTLes a continué le renouvellement de son parc informatique avec l'acquisition de 7 ordinateurs fixes et 4 ordinateurs portables.

Le CTLes possède en outre un serveur sur lequel sont installées ses différentes applications métiers.

Le CTLes a renouvelé en 2023 la convention d'assistance informatique passée

avec l'Université Gustave Eiffel (UGE) de Champs-sur-Marne. Cette convention fixe les services fournis au CTLes par la direction informatique et numérique de l'UGE. À cette occasion, cette dernière a indiqué qu'elle ne serait prochainement plus en mesure d'accompagner le CTLes, à cause de ressources en personnel insuffisantes. La convention actuelle ne pourra être reconduite. Le CTLes doit donc rechercher une solution de remplacement. L'année 2023 n'a pas permis d'engager cette recherche, à cause de la mobilisation sur le remplacement du système informatique de gestion du catalogue et des magasins du CTLes de janvier 2023 à décembre 2023 qui s'étend même sur l'année 2024 à cause de retard.

### 2) Flora : catalogues et plateforme de travail collaboratif des PCP

Le logiciel Flora, qui comprend le système intégré de gestion d'archives (SIGA) et le système de gestion de bibliothèque (SIGB), ainsi que la plateforme de travail collaborative utilisée dans le cadre des PCP, est toujours hébergé et maintenu par la société Decalog.

Plusieurs pannes du système sont survenues, perturbant momentanément l'activité des services mais aucune intervention ou panne majeure n'est à déplorer.

### 3) Projet de réinformatisation

Le logiciel Flora est utilisé depuis plus de dix ans par le CTLes. Un projet de renouvellement du système d'information documentaire (SID) avait donc été ouvert en 2020 avec le choix du cabinet DoXulting pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui s'est achevée en 2022 avec la procédure de dialogue compétitif. Cette procédure a permis de retenir un candidat, la société Tech Advantage (TAD), avec le logiciel Syrtis. La réunion de lancement a eu lieu le 16 janvier 2023.

Les travaux ont été menés tout au long de l'année 2023 pour la mise en place de cette

solution mais ne sont pas encore achevés début 2024 suite à des retards importants. L'utilisation de Syrtis au CTLes nécessite de nombreux développements complémentaires qui ont pris plus de temps que prévu, tant pour la rédaction des spécifications que pour le développement et l'intégration dans le logiciel. Ils ont été livrés fin 2023 (au lieu de début septembre dans le calendrier initial). Le travail de spécification de la reprise des données selon un modèle IFLA-LRM et de paramétrage de l'application ont été menés en parallèle tout au long de l'année 2023 mais ne sont pas encore définitivement validés au 31 décembre 2023.

Les derniers tests et les dernières validations devraient permettre de migrer sur Syrtis au premier trimestre 2024.

Il avait par ailleurs été décidé lors de la prestation d'AMO en 2022 que la partie plateforme de travail collaboratif des PCP ne serait pas incluse dans le périmètre de ce dialogue et ferait l'objet d'une consultation dédiée, les fonctionnalités étant trop éloignées de celles recherchées pour le SID.

Les travaux de spécification de la plateforme de travail collaborative des PCP débutés en interne en 2022 se sont poursuivis en 2023, au sein d'un groupe de travail et ont permis de réaliser un programme fonctionnel pour le nouvel outil. Celui-ci a été envoyé à l'ABES pour avis en 2023.

L'objectif est d'avoir un outil plus performant (permettant notamment de prendre en charge l'accroissement du nombre de plans, voire, à terme, d'envisager son ouverture à

l'ensemble des PCP y compris ceux qui ne sont pas coordonnés par le CTLes), de sécuriser et archiver les échanges (afin de permettre une passation simplifiée des dossiers au sein des équipes et la réalisation de statistiques), et surtout d'avoir un outil qui ne prenne plus uniquement en charge la gestion électronique des documents (GED) mais permette aussi de gérer les workflows autour des mouvements de collections au sein des PCP.

Le CTLes a obtenu une subvention de 50 000 euros de CollEx-Persée pour le développement de cet outil.

Il était prévu initialement de transmettre ce programme pour avis à des prestataires en 2023. Finalement, le CTLes a choisi d'avoir recours à une société de service pour réaliser un *sourcing* et ainsi mieux cibler les entreprises auxquelles diffuser le cahier des charges. Des contacts ont été pris en 2023 *via* un marché de l'UGAP mais le projet a été repoussé en 2024.

#### 4) Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB est utilisée depuis 2014 et est toujours hébergée et maintenue par PMB Services.

Comme les années précédentes, le principal travail dans la base de gestion de la conservation partagée des périodiques reste un travail sur les données : saisie des nouveaux

plans, des PPN et RCR des différents corpus, harmonisation des intitulés des établissements, mise à jour des formats d'exports, etc.

Des travaux de fiabilisation de la récupération des données de l'ABES sont toujours en cours pour garantir la fiabilité de l'affichage des données du SUDOC et ont entraîné des difficultés de mise à jour dans l'outil.

#### 5) Évolution des applications comptables, gestion des horaires et gestion de la paie

Le logiciel de gestion budgétaire et comptable du CTLes, PEP, jusqu'ici installé sur les serveurs du CTLes a été externalisé chez l'éditeur afin d'améliorer sa disponibilité, mais aussi de simplifier le passage à une nouvelle convention de maintenance informatique en 2024.

Le logiciel présentant toujours un certain nombre de dysfonctionnements, l'installation de l'interface entre PEP et Chorus, la solution de dématérialisation de la facturation, a été annulée.

Le logiciel de gestion des temps de travail dont la montée de version s'était achevée

en 2022 ne bénéficie plus de maintenance depuis la mise en liquidation de la société

éditrice en 2023. Le CTLes est à la recherche d'une solution de remplacement.

## 6) Visiodoc

La société Protego a développé une version full web de Visiodoc, outil de fourniture électronique de documents. La nouvelle version a été testé en 2023 et sera mise en place en 2024. Elle permettra de faciliter l'ouverture des documents par le destinataire en se passant de

l'applet java qui était jusque-là nécessaire mais pas toujours acceptée par les gestionnaires de réseaux des différents établissements participant à l'échange de la fourniture de documents.

# ORIENTATIONS POUR 2024



## 1) Activités liées aux collections

Les opérations suivantes sont à appréhender dans l'optique d'un renouvellement du projet scientifique de

l'établissement, à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans la perspective du départ de la BnF du site.

### 1. Opérations de transferts et de traitement des collections

L'année 2024 entamera la nouvelle période de programmation d'activités (2024-2025). Le CTLes prévoit de recevoir 4 100 mL de collections en transferts (contre 3 605 mL en 2023), répartis en 3 466 mL de collections en dépôt (pour huit établissements) et 634 mL de collections en cession (pour quatre établissements).

A ces transferts s'ajoutera la transformation en dépôt de 334 mL de collections aujourd'hui conservées en stockage provisoire, appartenant à l'Humathèque du Campus Condorcet. Le total de collections à traiter s'élève ainsi à 4 434 mL pour l'année 2024 contre 4 403 mL en 2023.

Il faut également prendre en compte les travaux de transformation de dépôt en cession (pour quatre établissements) ; du traitement des demandes de retours définitifs (pour quatre établissements) et la demande de listes de titres (pour un établissement) relevant de la programmation en cours.

A la suite du renouvellement de la programmation d'activité, pour les années 2024 et 2025, à partir des besoins exprimés par les établissements franciliens, le CTLes renouvellera également son marché de fournitures de conteneurs de conservation.

### 2. Communication des documents

La tendance croissante des demandes de communications de documents se confirme en 2023 et a dépassé le niveau d'activité de 2019. L'année 2024 s'annonce dans la continuité de cette tendance.

En parallèle du traitement courant de ces demandes, le CTLes souhaite redéfinir ses

services autour de son fonds en cession, afin de le valoriser et d'accroître l'usage de cette collection, aujourd'hui très réduit. Cette mission sera inscrite dans la fiche du poste du prochain responsable du pôle « Valorisation des collections » (premier mouvement 2024).

## 2) Domaine informatique

### 1. Renouvellement du système d'information documentaire

Le nouveau système documentaire du CTLes (solution Syrtis de la société TAD-Progilone) devra être mise en production en 2024.

Il s'agit d'un changement de paradigme pour le signalement des collections du CTLes : actuellement décrites dans un système de gestion d'archives, elles le seront à l'avenir dans

un système documentaire, conforme aux normes et formats bibliographiques, permettant d'envisager une amélioration des

données et une plus grande interopérabilité avec le Sudoc.

## 2. Outil collaboratif des PCP

L'outil de travail des PCP est actuellement un module du système Flora qui doit être remplacé par le système Syrtis en

2024. Le CTLes conservera seulement la maintenance de ce module dans l'attente de trouver une nouvelle solution.

## 3. Refonte de l'infrastructure informatique

Actuellement, le CTLes est entièrement dépendant du support informatique de l'Université Gustave Eiffel (UGE) voisine, dans le cadre d'une convention de services payante. Il a été convenu avec l'UGE que la collaboration

cesserait le 31 décembre 2024. Le CTLes doit trouver le recours qui ne constitue pas seulement un passage de relais mais aussi une refonte de l'infrastructure informatique obsolète.

# 3) Gestion financière

## 1. Mise en place de la passerelle informatique INFINOE

L'infocentre des Etablissements Publics Nationaux de la DGFIP recueille actuellement les données budgétaires et comptables transmises par les agents comptables des organismes publics nationaux. Plusieurs rapports d'audits ont préconisé que cet infocentre fasse l'objet d'évolutions afin d'être l'outil de référence de mise à disposition des données financières des entités publiques dépendantes de l'Etat.

La Direction générale des finances publiques a sollicité un financement auprès du Fonds de transformation de l'action publique pour faire évoluer l'infocentre. Lauréate en 2019, les travaux de développement du nouvel outil, dénommé INFINOE (Informatique financière des Organismes de l'Etat), ont ainsi été engagés depuis 2022 avec des établissements pilotes.

L'intégration et le déploiement de l'infocentre des établissements publics nationaux INFINOE de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) pour la transmission automatisée des informations financières et comptables, en remplaçant de l'infocentre EPN actuel, initialement prévu à

l'automne 2023, a été reporté à l'été 2024 par la DGFIP, en raison des difficultés évoquées par les organismes et les ministères de tutelle. Ce délai supplémentaire doit permettre à tous les organismes d'effectuer les travaux préalables dans leur système financier internes qui permettront de dialoguer avec l'infocentre INFINOE et d'intégrer le système dans les meilleures conditions.

Le CTLes n'avait pas eu les ressources nécessaires pour travailler sur ce projet en 2023. À la date du déploiement d'INFINOE, l'infocentre EPN sera clôturé, et tous les organismes auront l'obligation de dialoguer avec INFINOE avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier, pour un scellement des comptes financiers 2024 dans celui-ci.

Cette opération s'inscrit dans la démarche de fiabilisation des informations budgétaires et comptables et de développement de l'auditabilité et de la transparence des comptes. L'objectif principal est de collecter les budgets exécutoires de chaque opérateur public national (OPN) ainsi que toutes les données budgétaires et comptables transmises en temps

réel par le système d'information de l'établissement.

Conformément aux instructions de la DGFIP, le CTLes doit prévoir des travaux préalables de fiabilisation du paramétrage des

nomenclatures budgétaires et comptables du système financier. Il doit également paramétrer une codification spécifique à INFINOE, à rapprocher de ce paramétrage. La mise en production est programmée pour l'été 2024.

## 2. Réécriture de la convention de gestion des charges

La convention de gestion des charges entre la BnF et le CTLes doit être réécrite afin de mettre à jour le partage des frais d'entretien du site. Le CTLes doit par ailleurs recevoir en 2024 le remboursement du trop-perçu sur les

dépenses d'électricité par la BnF, concernant les quatre dernières années (cf. II. Budget 2) Suivi du budget 2. **Erreur! Source du renvoi introuvable.**)

## 4) Ressources humaines

### 1. Recrutements

Sont planifiés les recrutements suivants : deux contractuels de catégorie B à la conservation partagée des périodiques, un conservateur au poste de responsable du pôle

valorisation des collections, un magasinier par publication d'un recrutement local sans concours.

### 2. Logiciel de gestion du temps de travail

Le fournisseur du logiciel de gestion du temps de travail ayant fait faillite, le CTLes doit identifier un nouveau prestataire susceptible de répondre à ses besoins spécifiques (petit EPA, horaires variables). Cela constitue une

opportunité pour l'établissement de repenser la gestion des différents temps (télétravail, absences, congés) afin de fluidifier et harmoniser les différents processus.

### 3. Logiciel de paie

En raison des évolutions des normes relatives à la déclaration sociale nominative (DSN), le CTLes se dotera, au cours du premier semestre 2024 d'un nouveau logiciel de gestion de la paie des titulaires.

Concernant la paie des contractuels, le logiciel de gestion de la paie des contractuels ne

sera plus valide à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'éditeur ne proposera pas de nouveau logiciel pour les petits établissements. Il faudra donc que le CTLes trouve un autre prestataire avant le 31 décembre 2025.

## 5) Perspectives immobilières

### 1. Mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Le CTLes doit remettre à jour son schéma pluriannuel de stratégie immobilière en fonction des préconisations du rapport de

l'IGESR livré en 2023 sur les perspectives d'avenir du CTLes après le départ de la BnF.

### 2. Mise à jour de la convention d'utilisation du site

La BnF ayant annoncé son départ du site de Bussy-Saint-Georges à l'horizon 2028, le CTLes souhaite s'engager, conjointement avec la BnF, à une remise à jour de la convention d'utilisation du site, préalable au futur dialogue sur les emprises dont la récupération d'une partie par le CTLes est une solide piste avancée

par le rapport de l'IGESR sur l'avenir du CTLes suite au départ de la BnF du site. Ce travail sera effectué avec l'appui de sa tutelle (rectorat et service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

### 3. Entretien des bâtiments

Du fait de leur report, plusieurs travaux sont prévus au CTLes en 2024, tels les travaux sur le réseau de ventilation du bâtiment 2 et l'étude préalable à la mise en conformité des trappes de désenfumage de l'établissement, planifiée depuis déjà plusieurs années et soumise à la supervision de la BnF.

D'autres travaux, partiellement entamés, doivent permettre de rénover des espaces du bâtiment 2 pour y améliorer les conditions de travail : réfection des sols dont les résines sont endommagées (à engager en 2024), finalisation de la réfection des sanitaires et des douches du bâtiment 2.

### 4. Équipement d'espaces de stockage en rayonnages

La programmation d'activités pour 2024-2025 a permis de réaliser une projection de la saturation des espaces à échéance 2026. Le CTLes doit donc assurer la planification de l'équipement du magasin double-hauteur B0-B1 (sous-sol du nouveau bâtiment, construit en 2016) et de son financement, pour que l'établissement puisse continuer à accueillir les collections de ses partenaires.

Celui-ci devra être équipé en rayonnages au plus tard en 2025. En 2024, une étude de recherche de solution technique et d'évaluation précise de coûts d'équipement de ce niveau est programmée. Sur cette base, le CTLes présentera à la DGEIP une demande de subvention d'équipement en septembre 2024, afin de réaliser ces travaux nécessaires pour continuer d'assurer sa mission de soutien des BU d'Île-de-France.



**Accessibilité des contenus :** Le présent rapport d'activité a été réalisé de façon à faciliter l'accessibilité de son contenu. Une version .docx est également disponible sur demande à [ctles@ctles.fr](mailto:ctles@ctles.fr)